

2  
4  
L  
T  
V  
-  
F  
L  
T  
V

# TRANS LITERATURE

la traduction et ses enjeux

traduire à quatre mains

TL3



S'il est vrai que plus tard  
s'il est vrai que peut-être  
alors laisse que ton œil  
se ferme

Françoise Campo-Timal

12 avril 1992

## TransLittérature

---

### REPÈRES

- La traduction et ses enjeux 2  
*par Marc B. de Launay*
- 30 ans de traductologie 13  
*par Jean-René Ladmiral*

### DOSSIER Traduire à quatre mains

- Le regard de l'autre 23  
Entretien
- Thèmes et variations 34  
*par Christophe Jezewski*
- Partition poétique 36  
*par Borka Legras et Anne Renoue*

### TRIBUNE

- Aux traducteurs de poésie 39  
*par Claude Ernoult*
- À plus d'un titre 43  
*par Jacques Legrand*

### COLLOQUES

- L'oral dans l'écrit 46  
*par Sylvère Monod*
- Traduire l'Europe 48  
*par Françoise Cartano*
- Gilles Barbedette 53  
*par Marie-Claire Pasquier*
- Unique en France 55  
*par Michel Gresset*

### BRÈVES 57

Marc B. de Launay

## La traduction et ses enjeux

*Le texte qui suit a fait l'objet d'une conférence au Centre Européen de Traduction Littéraire de Bruxelles, en janvier 1991.*

*Traducteur de poésie et de philosophie allemandes, Marc de Launay est également chercheur en philosophie au C.N.R.S. Il a notamment traduit : E. Husserl, La Philosophie comme science rigoureuse, PUF, 1990 et Hermann Cohen, La Religion de la raison, PUF, 1992. Il dirige actuellement l'édition des œuvres de Nietzsche dans la collection La Pléiade.*

Dramatiser la différence des langues et la difficulté de communiquer d'une culture à l'autre conduit à souligner, parfois jusqu'à l'excès, non la réalité, mais le sentiment d'une incommunicabilité, l'intuition d'une radicale différence entre les langues, bref, à mettre en cause la possibilité même de la traduction. Je me situe à l'opposé d'une telle dramatisation, convaincu, avec Jakobson, non seulement que les « langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer », mais surtout que « l'aspect cognitif du langage, non seulement admet, mais requiert l'interprétation au moyen d'autres codes, par recodage, c'est-à-dire la traduction. L'hypothèse de données cognitives ineffables ou intraduisibles serait une contradiction dans les termes » (1). Cette perspective qui est la mienne aussi bien dans ma pratique de traducteur que dans ma réflexion sur cette pratique me fait donc obligation, dans la situation de communication où nous sommes, de commencer par expliciter, autant que je le puis, sur le fond de quelle tradition se situent cette pratique et cette réflexion.

Il ne me paraît donc pas inutile de reconstruire d'abord les axes recteurs de cette problématique fort générale de la traduction, puis d'expliquer pourquoi c'est en France et depuis une trentaine d'années que la réflexion sur la traduction, ce qu'on appelle la « traductologie », s'est plus particulièrement développée.

### Un paradigme

La pluralité des langues est un fait ; la nécessité et l'effectivité universelles de la traduction également. Toute objection faite à la traduction devrait d'abord se confronter au caractère universel et ancestral de cette pratique. Le philosophe italien Gentile a su formuler cette situation à travers une sorte de paradoxe apparent : on ne « traduit » jamais, car toutes les langues renvoient à un horizon d'intelligibilité universelle qui est celui de la raison humaine, et l'on traduit toujours, car les langues sont toutes différentes et, qui plus est, ne cessent, prises isolément, d'être différentes d'elles-mêmes (2). Néanmoins, il est tout aussi patent qu'on a affaire à des aires culturelles historiquement distinctes au sein desquelles la traduction est plus ou moins thématifiée.

La tradition occidentale, dont je parle et d'où je parle, est consubstantiellement liée à la problématique de la traduction – et ce, dès ses origines spirituelles, c'est-à-dire dès que s'est posé le problème de traduire la Bible. Je précise tout de suite qu'en l'occurrence la chronologie stricte est secondaire : peu importe, en effet, que la traduction de la Bible en grec par les Septante soit légendairement datée du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère ; ce qui compte c'est que cette traduction ait été entourée d'une solennité singulière, qu'on l'ait par la suite régulièrement célébrée (chaque année à Pharos), mais surtout qu'elle soit devenue *la matrice intellectuelle de toute pratique et de toute réflexion sur la traduction*, même si les textes à traduire étaient loin d'avoir un caractère sacré si éminent, même si la réflexion et la pratique traduisantes se situaient sur un terrain résolument sécularisé (la sécularisation, c'est-à-dire le passage progressif des contenus propres aux textes sacrés sur un terrain profane, et d'abord philosophique, résolument rationnel, n'ayant évidemment aucun sens si l'on ne présuppose pas une antériorité historique ou traditionnelle qui fût d'ordre sacré). Depuis deux mille ans, et aujourd'hui encore, la réflexion occidentale sur la traduction se détermine en fin de compte, même si elle n'en fait pas explicitement état, par rapport à la traduction matricielle des sources sacrées de la Révélation qui, pour leur part, sont aussi le modèle de ce que nous appelons un texte et, par voie de conséquence, déterminent le type d'attitude que nous adoptons à l'égard des textes.

On trouvera, par exemple, dans le Talmud une discussion à propos de la traduction de la Torah par les Septante et, plus généralement, à propos de la traduction en grec ou en d'autres langues des textes sacrés : la question débattue est de savoir si le texte traduit garde sa faculté spécifique de « rendre les mains impures » (3),

c'est-à-dire de ne pouvoir être lu sans médiation, sans référence à une tradition et sans démarche exégétique appropriée. Au cours du Moyen-Âge, la problématique de la traduction est intimement liée à celle de la *receptio*, et il s'agit toujours de la réception des textes de la Révélation.

Or, ce qui m'intéresse dans cette problématique de la réception, c'est moins le détail de son élaboration que la dynamique qu'elle déclenche : Thomas d'Aquin, pour prendre une des figures de première grandeur, déclare que « quelle que soit la chose reçue, elle ne peut l'être que selon les modalités propres à celui qui la reçoit » (*quiquid recipitur ad modum recipientis recipitur*) (4) ; cette proposition fonde sur un plan gnoséologique la nécessité de la traduction (*a fortiori* celle des textes sacrés), et on en trouve immédiatement l'écho chez Grégoire le Grand, toujours à propos de la Bible : « *Scriptura sacra aliquo modo cum legentibus crescit* » (l'Écriture sainte croît avec tous ceux qui la lisent) (5). Ces positions déclenchent, bien évidemment, la réaction contraire chez Ockham (6), par exemple, comme chez un Luther : « *Et ita mentiuntur et definiunt verbum non secundum dicentem Deum, sed secundum recipientem hominem.* » (Ainsi mentent-ils lorsqu'ils définissent le sens de l'Écriture non pas selon la parole de Dieu, mais selon son récipiendaire) (7).

Le même genre d'opposition se rencontre, et à la même époque, dans le judaïsme médiéval où ce qui s'est appelé la Cabale (qu'on peut précisément traduire par le latin *receptio*) se présentait comme un retour direct aux sources dont le sens avait été masqué par une trop grande priorité accordée au point de vue du récipiendaire. Mais que l'on se place dans le camp de Thomas d'Aquin ou dans celui d'Ockham, c'est-à-dire que l'on milite en faveur du point de vue du récipiendaire ou dans la perspective d'un retour aux sources, ce qui reste décisif, c'est que, dans les deux cas, nécessité est faite de traduire ou de retraduire. Il se crée une *dynamique d'alternance* au sein de laquelle toute traduction entraîne à plus ou moins court terme une retraduction : il est facile de s'en assurer en se reportant à l'histoire des grandes traductions de la Bible, histoire d'ailleurs tout à fait contemporaine et nullement achevée.

Mais ce qu'il faut retenir de cette histoire, quant à la traduction proprement dite, c'est que les problèmes de la traduction ne se posent jamais hors de toute une constellation culturelle qui oriente déjà l'activité pratique qu'elle est aussi par nécessité. Cette dynamique de l'alternance que j'ai dégagée implique une théorie du texte et du rapport à son sens, théorie qui innerve la pratique même de la traduction. En effet, et peu importe que l'on se place dans un camp ou dans l'autre, le texte de la Révélation est conçu comme texte original par excellence, il en est d'ailleurs, par la suite, le paradigme ; sa vérité n'est pas immédiatement accessible, même du point de vue de ceux qui prétendent revenir aux sources, puisqu'il leur faut pouvoir faire le départ entre ce qui relève de la lecture du récipiendaire et ce qui lui appartient en

propre. Bien que son ouvrage ait été perdu, le cabaliste Moïse de Leon y avait, vers 1290, développé une pratique de lecture à quatre niveaux du texte de la Torah : sens littéral, sens allégorique, interprétation talmudique et sens mystique secret (8).

L'arrière-plan philosophico-théologique de cette problématique doit être brièvement indiqué : il s'agit de la thèse néoplatonicienne de l'analogie des attributs qui prétend qu'il n'y a pas identité parfaite entre la cause et ses effets. Appliquée à la théorie de la réception et de la traduction, elle signifie que l'entendement humain, nécessairement imparfait, ne peut recevoir immédiatement et totalement la vérité contenue dans le texte de la Révélation divine. Ce qui semble justifier le point de vue de Thomas tout en le limitant, dans la mesure où le récipiendaire ne pourra jamais, même historiquement, recevoir toute la vérité révélée. Mais cette thèse étaye aussi le point de vue d'Ockham qui insistera sur le fait que si l'analogie est limitée, elle existe néanmoins et qu'elle a été voulue par Dieu, lequel ne saurait agir contradictoirement en dictant une Révélation par ailleurs inaccessible à la raison de tout homme. Cette controverse est le paradigme de toute discussion sur ce qu'on appelle la fidélité ou la non-fidélité d'une traduction au texte original, qui se double d'un débat connu sur la fidélité selon la lettre et la fidélité selon l'esprit ; c'est aussi le paradigme de la problématique de l'intraduisible. L'utilisation de cette même thèse par les deux camps renvoie donc à un implicite commun : puisque le texte original est garanti dans sa vérité et qu'il ne livre ni immédiatement ni totalement cette vérité, force est d'élaborer un certain nombre de procédures d'interprétation ; à leur tour, ces procédures doivent pouvoir être rationnellement vérifiées, ce qui implique la mise en place de critères d'évaluation de l'adéquation, de la cohérence et de la transmission. Il en va exactement de même pour la traduction, aujourd'hui encore, lorsqu'on cherche, ce qui est bien souvent le cas, à évaluer le texte traduit par rapport à son original en employant des notions approximatives – qui sont parfois de simples métaphores – comme celle d'équivalence (« formelle » ou « dynamique »), d'« identité altérée » ou de « différence identifiée ».

### Non-coïncidence

Le moment est venu, après cette reconstruction de la constellation problématique qui constitue, à mes yeux, le paradigme de toute pratique de la traduction, d'en tirer un premier bilan. La traduction reconstitue le texte à traduire en un original dont la véracité n'est pas mise en cause mais bien plutôt présupposée, même si la vérité à laquelle renvoie ce texte est discutable et discutée ; cette reconstruction du texte original ne le « sature » pas tout à fait, de sorte qu'il admet potentiellement plusieurs traductions (concomitantes ou successives) ; cette reconstruction est la condition de possibilité de la traduction en même temps qu'elle résulte nécessairement d'une interprétation ; que le texte original puisse être reconstruit implique que, comme tout

texte, il ne coïncide jamais lui-même avec ses propres intentions, de sorte que, même lorsqu'il se trouve fétichisé jusque dans sa lettre par le traducteur, le texte original n'existe à proprement parler qu'au travers des lectures dont il est l'objet. Enfin, traduire, interpréter, cela suppose qu'il y a toujours, outre cette distance du texte avec lui-même, une distance historique ou culturelle entre le texte original et la traduction, distance qui, pas plus que la précédente, ne saurait être totalement comblée.

Le paradigme de la distance du texte à lui-même, du texte à son sens, est à penser, du point de vue de la tradition occidentale, comme la différence radicale qui sépare de la Révélation elle-même l'acte de la Révélation. Il est possible de donner des... « traductions » de cette différence, qui restent internes à notre tradition mais qui sont plus ou moins sécularisées et généralisées : on peut évoquer la distinction entre immanence et transcendance, ou entre ontique et ontologique, ou encore entre temporalité historique et temporalité a-historique (voire temporalité mystique). En outre, cette distance est inscrite dans le fonctionnement même de toute langue entre ce qu'on appelle le signifiant et le signifié comme entre l'axe sémiotique et l'axe sémantique ; elle est inscrite aussi dans tout acte de communication linguistique entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique ; j'aurai l'occasion de revenir sur ce point.

Je voudrais maintenant exposer rapidement les raisons qui me semblent expliquer pourquoi l'une des plus anciennes pratiques humaines accède de nouveau et de plus en plus évidemment au rang de problème – et ce, plus nettement en France. J'examinerai ensuite le contenu et les conflits propre à cette « traductologie ».

Les périodes où la traduction est systématiquement étudiée sont caractérisées par une redéfinition du rapport qu'elles entretiennent avec la tradition telle qu'elles la reconstruisent ; par un réajustement corrélatif de l'articulation de la philosophie (*lato sensu*) sur la philologie ; enfin, par une interrogation visible sur le langage qui n'en reste pas au plan simplement descriptif et technique. La modification des frontières entre disciplines du savoir va de pair avec un déplacement des frontières ou des « pôles » culturels. C'est le cas, notamment, de l'hellénisme d'Alexandrie, du Moyen-Âge espagnol, du mouvement des Humanistes en Europe septentrionale, c'est sans doute le cas, du moins en fais-je mon hypothèse, de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces périodes sont en réalité marquées par une crise des rapports entre histoire et tradition, par une tentative nette de redéfinition générale qui commande une mobilisation considérable des moyens qui nous permettent de nous réapproprier une tradition reconstruite afin de redonner sens à une histoire qui semble erratique.

La situation particulière qui est celle de la France, par rapport à ces questions, est bien connue : elle appelle quatre remarques. La langue française s'est constituée plus tôt que ses voisines en langue nationale nettement affranchie du latin, et elle est

très vite devenue la nouvelle langue commune de la culture ; mais cette originalité structurelle et historique signifie aussi qu'elle est fort peu souple et fort peu plastique face aux influences d'autres langues. Cela fait peser sur la traduction d'œuvres étrangères toute la contrainte d'un niveau de langue très sélectif et très exclusif (bien plus considérable qu'en italien, par exemple). Deuxièmement, cette langue commune de la théorie jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle fut considérablement enrichie et confortée, au XIX<sup>e</sup> siècle, par l'impact culturel de la Révolution, par la floraison de la littérature et par la constitution d'un empire à vocation francophone. Troisièmement, cet empire francophone, à la différence de ce que connaît l'Angleterre, reste pour l'essentiel colonial, c'est-à-dire ne se transforme pas en pôle d'immigration (comme c'est le cas des Etats-Unis ou de l'Australie). Enfin, après 1945, cette situation se trouve peu à peu bouleversée de fond en comble. Or, face à un tel bouleversement, il a bien fallu prendre en compte les menaces que faisait peser sur une culture qui n'abandonnait ni ses ambitions ni sa vocation sur la scène mondiale la très vive concurrence des cultures voisines ou plus lointaines. Ainsi, habituée trop longtemps à l'hommage d'être constamment traduite, la culture française a dû, à son tour, traduire, mais non plus en dilettante et au gré de ses goûts. Le choc que fut ce renversement de situation a un temps figé les esprits avant de les stimuler de nouveau en les conduisant précisément à s'intéresser systématiquement aux problèmes de la traduction, sur un plan théorique d'abord et, désormais, à tous les niveaux institutionnels qui encadrent la pratique.

Il y a maintenant vingt-cinq ans (9) que la traduction est devenue un thème de recherches systématiques : grâce à un rajeunissement et à une promotion considérable de la linguistique qui, un temps, régnait sur l'ensemble du champ intellectuel, grâce à la série des relectures, dans le domaine philosophique, qui accompagna la série des « retours à... » (retour à Marx, retour à Freud, retour à Kant, retour aux sources juives, chacun de ces retours allant de pair avec un formidable effort de traduction), grâce à une thématization, plus récente, de la constellation problématique que représente la *sécularisation*, elle-même de plus en plus nettement dessinée et définie comme telle, ce qui engage, dans la discussion, philosophie, théologie et politique. On observe, en effet, un intérêt croissant pour les sources religieuses oubliées qui sont systématiquement exhumées (c'est le cas de la publication récente de ce qu'on appelle les *Écrits intertestamentaires*, les fameux manuscrits des grottes de la Mer Morte, mais surtout du travail remarquable accompli par les traducteurs français des sources juives, Talmud, Zohar, etc.), pour les courants de pensée mêlant théologie et politique (traduction des réflexions politiques de la scolastique tardive, comme d'ouvrages exemplaires dans ce domaine : la sociologie religieuse de Ernst Troeltsch, la *Théologie politique* de Carl Schmitt, le *Frédéric II* de Ernst Kantorowicz, notamment), mais

aussi de sources philosophiques grecques (comme la récente traduction des Fragments des présocratiques).

La question de la traduction n'est donc jamais qu'en apparence posée sur le seul terrain technique de la linguistique appliquée. Les discussions et les débats que cette question suscite mobilisent très rapidement, comme le dialogue entre Henri Meschonnic, Antoine Berman, Jean-René Ladmiral et moi-même le révèle (10), des registres philosophiques, théologiques, voire psychanalytiques. Les enjeux de la traduction se distribuent donc au moins selon trois perspectives : celle de la tradition à laquelle ces fondements se réfèrent, j'en ai déjà traité, celle de la rationalisation de la pratique traduisante, il s'agit plus précisément de la traductologie, celle des conséquences entraînées par la discussion théorique.

### Essais de théorisation

L'idée qu'il puisse y avoir une théorie de la traduction est loin d'être unanimement acceptée, et d'abord par nombre de traducteurs praticiens. Cela tient, entre autres raisons, à l'ambiguïté de ce qu'on entend par « théorie ». La représentation la plus courante, en l'occurrence, fait de la théorie une sorte de système établi dont les procédures fiables et répétitives garantiraient à tout coup un résultat certain ; quelle que soit l'apparente complexité du cas à traiter, il se ramènerait toujours aux cadres généraux prévus. Outre que cette représentation est naïve, elle est fautive, même dans les domaines où l'on admet qu'il puisse y avoir théorie. Une théorie de la traduction est certes une réflexion qui vise à une certaine généralité – elle est toutefois bien moindre et d'un autre type que celle d'une grammaire, par exemple –, mais elle est d'abord une réflexion tirée de la pratique même, en ce sens qu'elle n'est pas normative. Il est vrai qu'on est tenté par cette forme prescriptive de « traductologie » ; c'est celle qu'exerce spontanément tout traducteur lorsqu'il prodigue sans ordre quelques conseils empiriques étayés d'anecdotes, mais ce type de discours reste pour l'essentiel métaphorique et littéraire. La théorie de la traduction a été naguère aussi, pour une très large part, descriptive et s'est alors attachée à prendre la traduction comme produit, comme résultat achevé, mais son souci est davantage celui d'une étude contrastive, *a posteriori*, du texte-source et du texte-cible, et non pas l'activité même de la traduction à faire, non pas la facilitation du travail de traduction effectif.

Actuellement, les efforts théoriques peuvent être qualifiés, comme le fait Jean-René Ladmiral, soit d'« inductifs », soit de « productifs ». La traductologie inductive, pour l'essentiel d'ordre psychologique, cherche à comprendre ce qui se passe dans l'esprit du traducteur et, surtout, de l'interprète (du « traducteur oral »). La traductologie « productive » est celle qui, bien entendu, connaît le développement théorique le plus neuf et c'est sur ce terrain qu'ont lieu les controverses, puisque c'est ce courant qui reprend à son compte l'histoire et la tradition de la traduction, telle que

je l'ai évoquée tout à l'heure, mais en plaçant les problèmes dans une perspective où la linguistique moderne peut désormais jouer un rôle de puissant auxiliaire. Aux yeux de cette traductologie, il s'agit, par exemple, non pas de résoudre automatiquement un « problème » de traduction, mais de pouvoir décider à quel type de problème on est confronté, donc de pouvoir correctement le poser, en fonction de sa nature (linguistique, le cas échéant), comme en fonction du type de traduction qu'on écrit.

Cette traductologie s'accompagne donc d'une typologie de la traduction : on distingue, en effet, par leur structuration interne, trois grands genres de traduction. La traduction scientifique et technique, la traduction littéraire et poétique, la traduction philosophique, c'est-à-dire la traduction des textes de sciences humaines et de théorie au sens large. Il est vrai que, pour l'essentiel, un texte théorique relève d'une systématité rationnelle, qu'un texte littéraire relève plutôt d'une esthétique qui n'est pas moins cohérente, mais implique d'autres procédures de détermination de *ce qui est à traduire*.

D'autre part, il n'est pas non plus question de parler d'une, ou de la théorie de la traduction, mais plutôt, comme le fait J.-R. Ladmiral, de « théorèmes ». Il n'y a pas plus de théorie complète, au sens d'un système, qu'il n'y a une seule théorisation : il est, en revanche, possible d'isoler un certain nombre de fonctionnements des langues (qui ne relèvent pas tous d'une seule théorie linguistique) et de les traiter chacun dans la perspective de la traduction. Cette rationalisation théoricienne de l'activité traduisante ne permet pas *ipso facto* de « meilleures » traductions, elle permet de mieux comprendre ce que l'on fait lorsqu'on traduit et ce qui se passe, alors, d'un texte à l'autre au travers de deux langues et de deux cultures.

Cette théorisation ne peut, bien entendu, faire l'économie de sa propre détermination par rapport à la conception plus générale du langage et du fonctionnement des langues. On se trouve alors face à deux options épistémologiques : on peut, soit accorder la priorité à une cohérence systématique qui veut unifier théorie du langage et théorie de la traduction, subsumées sous ce que Meschonnic appelle « poétique », soit mettre l'accent sur l'aspect productif de l'activité traduisante, c'est-à-dire sur les résultats de cette activité, comme y insiste J.-R. Ladmiral, et, alors, ne pas chercher, pour elle-même, une cohérence théoriciste, mais plutôt à approfondir, là où c'est possible et avec les moyens théoriques dont on dispose actuellement, tel ou tel aspect de la traduction effective.

Ces deux attitudes commandent également deux comportements pratiques chez les traducteurs : J.-R. Ladmiral parle de « sourciers » et de « ciblistes ». Les sourciers cherchent à écrire un texte dont la logique serait fondée sur le *signifiant* de *langue-source*, quitte à vouloir angliciser, germaniser, italianiser, etc., la langue-cible ; les ciblistes orientent leur traduction en fonction du *signifié* de *parole-cible* (on reprend ici la distinction saussurienne entre langue et parole). Ces deux positions voient

différemment le texte à traduire : pour les premiers, ce qui importe c'est la transformation de la langue par la parole, pour les seconds, c'est la médiation de la parole, la langue n'étant jamais présente autrement qu'incarnée. Après Babel, la tentation est grande, en effet, de vouloir revenir sur le fait de la différence des langues en corrigeant ce qu'on y interprète comme une malédiction. D'où la volonté des « sourciers » de contourner le caractère nécessairement médiat de la traduction pour retrouver dans le texte-cible l'identité de l'autre langue, tandis que les « ciblistes » mettent l'accent sur la médiation communicationnelle qu'est la traduction, acceptant que la parole du texte-cible soit une altération de l'identité de l'autre langue, elle-même déjà remise en cause par le texte-source.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans évoquer ce spectre qui hante toute réflexion sur la traduction comme tout jugement spontané porté sur elle : je veux parler de la notion d'intraduisible ; ce qui me conduit aussi à solliciter de vous un ultime effort de patience et de bienveillance, dans la mesure où je serai contraint d'employer quelques termes techniques, en décrivant ce que provoque l'opération de traduction au sein d'un texte.

### **Disjonction et recomposition**

Je ne parle bien entendu pas de l'intraduisible qui résulterait d'un défaut matériel ou contingent du texte-source (ni de l'intraduisible véritable qui provient très exceptionnellement d'une structuration pathologique du texte original), mais de ce qu'on suppose être intraduisible. Il est frappant de constater que jamais l'intraduisible n'est synonyme d'inintelligible, bien au contraire, on vous explique d'abondance ce qui ne saurait prétendument être traduit. J'y vois une contradiction implicite. Ce qui peut se comprendre peut s'expliquer et être expliqué, donc traduit. Mais, plus précisément, ce qu'on déclare intraduisible, c'est plutôt ce qu'on ne retrouve pas dans le texte-cible : l'intraduisible est la métaphore d'un manque ou d'une perte. Si la métaphore est inexacte, le sentiment d'une perte, lui, est fort juste. En effet, toute traduction implique qu'on ait fait un certain nombre de choix, dont certains sont très décisifs, si bien que le texte-source, restreint dans ses virtualités, apparaît plus riche que le texte-cible qui les a explicitées en tranchant, convertissant le virtuel en actuel.

Or, il en va de même de tout acte de communication, y compris lorsqu'il s'effectue au sein d'une même langue. Pourquoi la traduction doit-elle supporter si exemplairement l'accusation d'être trahison ? Elle s'attaque à ce qui, au sein de la plupart des cultures, concentre les plus hautes valeurs de création, d'originalité, d'identité : les productions intellectuelles et artistiques, les expressions les plus exigeantes de la liberté de l'esprit, luttant lui-même contre toutes les contraintes de sa propre langue et de sa propre culture. Mais plus encore, la traduction s'attaque au fonctionnement même de toute langue. Toute communication par le langage s'effec-

tue selon deux axes absolument indissociables durant la communication : l'axe syntagmatique, c'est-à-dire l'axe linéaire où les signes nécessairement se succèdent dans un certain ordre, lui-même significatif, et l'axe paradigmatique qui, lui, n'est pas immédiatement perceptible au contraire du premier, c'est-à-dire l'axe des renvois à l'ensemble de la langue, l'axe des associations conscientes ou non, des attentes, des anticipations, des synonymies, des antonymies, des virtualités grammaticales, etc. Il est bien évident que la traduction disjoint ces deux axes ; certes, elle recompose un autre texte qui, lui-même, est nécessairement structuré selon ces deux axes ; mais cette restructuration ne peut jamais être la même d'une langue à l'autre, et tout est là.

De plus, toute langue vivante est animée d'une dynamique d'autant plus active qu'elle est mobilisée par des textes littéraires ou théoriques. Cette dynamique, qui est en même temps la condition de possibilité absolue de toute traduction, résulte de la convergence et de l'interpénétration de l'axe sémantique et de l'axe sémiotique. Tout signe se compose d'un signifiant et d'un signifié, mais ceux-ci ne sont pas stables, et la vie de la langue consiste à donner un sens nouveau à des signifiants traditionnels, comme à créer de nouveaux signifiants soit pour exprimer des signifiés neufs, soit pour en réactiver d'anciens, soit encore pour manifester des virtualités inexploitées. Cette dynamique est essentielle à toute langue, elle en est comme l'identité active. Or, encore une fois, la traduction rompt cette dynamique pour lui en substituer une autre qui jamais ne peut coïncider. Le rapport entre deux langues est temporel, historique, le rapport entre deux textes par le biais de la traduction fait ressortir de manière patente cette discontinuité interculturelle. Ces deux ruptures qu'introduit nécessairement toute traduction suscitent le rêve contraire d'une transparence absolue et d'une réconciliation dans une sorte de langue unique et universelle, celle que Walter Benjamin évoquait en parlant de la langue adamique.

Nous voici en quelque sorte reconduits subrepticement au point de départ, c'est-à-dire aux sources de la tradition occidentale, à ce passage de la Bible où les hommes, parlant une seule langue et s'imaginant pouvoir construire une tour dont le sommet toucherait aux cieux, sont arrêtés dans leur entreprise par Dieu qui leur impose la diversité des langues (11). Une certaine exégèse a eu coutume d'y voir une punition divine infligée à l'orgueil humain ; mais pourquoi ne pas y voir, au contraire, une sage précaution divine qui cherche à arracher l'homme à l'anomie, à l'uniformité, à l'immobilité d'un sens unique donné au monde, pour le livrer aux aventures imprévisibles de l'histoire et à la jouissance de découvrir sous les significations neuves un même monde si différent qu'il donne envie d'y vivre ? Il serait temps, du moins je l'espère, qu'on juge les traductions moins à l'aune de la nostalgie qu'on aurait de leur original, qu'au simple plaisir qu'on a à les lire comme à l'intérêt qu'on porte à la raison qui s'y manifeste, c'est-à-dire à la découverte de l'intelligibilité du même monde rendu plus vivable grâce à la pensée des autres.

## NOTES

- (1) R. Jakobson, « Aspects linguistiques de la traduction », in *Essais de linguistique générale*, Paris, Le Seuil, 1963 (1970), p. 78-86
- (2) G. Gentile, « Défauts et légitimité des traductions », in *Frammenti di estetica e letteratura*, Lanciano, 1920 (trad. fr. Charles Alunni).
- (3) Traité Méguila, folio 8b et 9a-9b. Cf., sur cette question, la leçon talmudique de E. Lévinas, « La Traduction de l'écriture », in *Israël, le judaïsme et l'Europe*, Paris, Gallimard, 1984, p. 331-369.
- (4) Thomas d'Aquin, *Liber de causis*, Prop. 10 ; cf. également *Summa theologica*, I, 75, 5c.
- (5) Cf. *Moralia in Iob*, XX, I, 1.
- (6) Cf. *Ordinatio*, d. 35 q. 1 (in *Sententiae I*).
- (7) *Propos de table*, n° 3868.
- (8) Il s'agit du célèbre ouvrage *Pardès* (« Paradis »), dont chaque consonne est l'initiale d'un des quatre niveaux de lecture : Pshat, Rémez, Drash, Sod.
- (9) Cf. le n° spécial « La Traduction » de la *Revue d'Esthétique*, n° 12, 1986 (Toulouse, Privat).
- (10) Cf. *Traduire, théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, 1979.
- (11) Genèse, XI, 1-9. Cf., sur ce point, le numéro de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1, 1989, consacré à la traduction.

Jean-René Ladmiral

### 30 ans de traductologie de langue française Éléments de bibliographie

*En complément à l'article de Marc B. de Launay, Jean-René Ladmiral, spécialiste reconnu des questions de traductologie, éclaire le destin particulier de la réflexion sur la traduction en France et dans l'espace culturel francophone.*

Sans être à proprement parler le plus vieux métier du monde, la traduction est une pratique très ancienne. Corollairement, la réflexion sur la traduction elle-même renvoie à toute une tradition, dont on peut faire remonter les origines à Cicéron et qui ne s'est jamais interrompue. Paradoxalement, la traduction semble souvent « aller de soi » et ne pas mériter de retenir l'attention, mais elle constitue en même temps un objet de spéculations théoriques tout à fait spécifique. Ainsi verra-t-on certaines époques s'interroger sur elle avec une particulière acuité : c'est le cas depuis près d'un demi-siècle en France et dans l'espace culturel d'expression française. C'est à en baliser le champ que s'attache la présente bibliographie – avec, bien sûr, toutes les précautions d'usage touchant l'impossibilité d'être exhaustif.

En première approximation, je dirais qu'il y a (au moins) cinq intérêts de connaissance concernant la traduction, et cinq sous-ensembles de publications correspondants : ce sont les domaines que j'appellerais scientifique et culturel, mais aussi professionnel, didactique et techno-informatique de la littérature « traductologique ».

Il y a d'abord un axe de publications qu'on pourra dire *scientifique* (au sens élargi où c'est de sciences humaines qu'il s'agit, bien sûr). C'est le domaine propre

de la *traductologie*. D'une façon générale, la *linguistique* est ici la science rectrice et fournit à la traductologie l'essentiel des conceptualisations dont elle a besoin, comme aussi l'approche méthodologique qui s'est montrée jusqu'à présent la plus féconde. Au point qu'on a longtemps rangé les travaux traitant les problèmes de la traduction sous l'étiquette de la *Linguistique Appliquée* (avec la double majuscule d'un anglicisme, censé faire ici syntagme), « dans le même sac » que la pédagogie des langues ; et ce n'est qu'assez récemment (en français du moins) qu'a été créé le terme même de *traductologie*, encore un néologisme, pour désigner l'ensemble des études sur la traduction. C'est cette traductologie à dominante linguistique qui, par construction, a donné et donne lieu à l'essentiel des publications – comme on le voit dans la présente bibliographie. A côté de cela, on voit maintenant poindre une recherche qui relève plutôt de la psychologie cognitive et s'efforce d'analyser « ce qui se passe dans la tête des traducteurs » (H. P. Krings), en prenant comme objet d'étude proprement scientifique les processus psycholinguistiques qui sont à l'œuvre quand un traducteur traduit (ou plus volontiers et plus aisément, à vrai dire, quand un interprète interprète). Mais on n'a encore affaire là qu'aux éléments isolés d'une recherche inchoative.

Plus généralement, il convient de noter qu'une discipline (ou une sous-discipline) apparemment aussi jeune que peut l'être la traductologie a elle-même déjà une histoire, comme je me suis attaché à le mettre en évidence en proposant une périodisation à quatre termes (1). C'est ce que j'appelle *cum grano salis* mon « quatraine traductologique » (auquel fait allusion Marc B. de Launay ici-même). Pour être plus explicite, j'entends qu'il convient de distinguer quatre modes de traductologie qui s'inscrivent dans l'histoire :

– la préhistoire d'une traductologie *prescriptive* ou normative, regroupant les études à caractère pédagogique et empirique, voire certains essais traditionnellement littéraires et philosophiques : ce serait la traductologie « d'avant-hier » ;

– la traductologie *descriptive*, correspondant à toute la production linguistique (descriptive ou contrastive) dont il vient d'être question, où l'on peut voir déjà sans doute la traductologie « d'hier » ;

– une traductologie *inductive* ou « scientifique » (*stricto sensu*), correspondant à l'étude empirique, voire expérimentale – dans la perspective d'une psycholinguistique cognitive qui vient d'être évoquée – des processus mentaux que met en jeu l'activité traduisante (écrite ou « orale ») ; mais on n'y peut voir encore que ce que j'ai appelé la traductologie « de demain » ;

– enfin, là où je verrais la traductologie « d'aujourd'hui », c'est dans ce que j'appelle une traductologie *productive*, dont tout le discours et tout le travail de

(1) Jean-René Ladmiral, « Traductologiques », in Marie-José Capelle, Francis Debyser et Jean-Luc Goester (éds.), *Retour à la traduction* : n° spécial de la revue *Le Français dans le monde*, août-sept. 1987, pp. 18-25.

théorisation n'irait qu'à faciliter le travail du traducteur, à lui fournir des « théorèmes pour la traduction » (comme je me suis risqué moi-même à tenter de le faire).

Au-delà du domaine « scientifique » des publications strictement traductologiques, il existe aussi un intérêt que j'appellerai *culturel* pour la traduction. S'il retient moins l'attention des chercheurs et des professionnels, il trouve en revanche un écho certain dans la société, auprès de ce qu'il est convenu d'appeler le grand public cultivé ; et c'est bien sûr cette dimension de la traduction qui nous occupe au premier chef, nous traducteurs littéraires. Il s'agit là, en effet, avant tout des problèmes délicats que pose la traduction littéraire, et spécialement la traduction poétique. Mais il faudra aussi y subsumer la traduction philosophique, avec les enjeux proprement essentiels qui sont les siens – et dont la récente controverse autour des différentes traductions françaises de Heidegger, par exemple, permet de prendre la mesure. On n'oubliera pas non plus que les textes fondateurs des sciences humaines, et plus particulièrement de la psychanalyse, posent à la traduction des problèmes dont les enjeux sont tout aussi fondamentaux, et ne sont pas moins « chargés » – comme en témoignent les polémiques récentes qu'a déclenchées la retraduction des *Oeuvres complètes* de Freud (cf. A.T.L.A.S. 1988).

Il semblerait même que cet intérêt « intellectuel » pour la traduction ait pris une importance telle que le domaine culturel des publications sur le sujet tende à occuper le devant de la scène en France depuis plusieurs années. Ainsi en fait foi la présente bibliographie, puisque plus du tiers des titres cités relève de ce domaine. Il y a là quelque chose d'un peu particulier à l'espace culturel francophone – pour ainsi dire une version traductologique de « l'exception française ». Ici-même, encore, Marc B. de Launay en esquisse une explication. Au demeurant, on peut y voir une survivance, quelques « beaux restes » d'une culture qui n'en finit pas de mourir. Mais ce serait pécher par excès de « réalisme » : bien sûr, ce serait méconnaître l'essentielle dimension culturelle qui fait l'humanité de l'Homme – ce que dit bien le mot au pluriel, dans l'expression « faire ses humanités » – mais il m'apparaît aussi qu'en l'espèce, les études « scientifiques » sur la traduction de langue française n'auraient pas la fécondité qu'elles ont s'il n'y avait pas en elles encore quelque chose de cette dimension culturelle, c'est-à-dire spéculative et littéraire. Sans doute la traductologie ne nous apprend-elle quelque chose du réel que traversée par un projet philosophique et esthétique. Aussi convenait-il de réintégrer dans une bibliographie comme celle-ci un certain nombre d'essais littéraires et philosophiques désormais classiques.

C'est essentiellement à ces deux domaines de la littérature sur la traduction, que j'ai appelés scientifique et culturel, qu'est consacrée cette bibliographie. Sauf exceptions ponctuelles (explicables par d'autres raisons), donc, on n'y trouvera guère de titres relevant des trois autres domaines qu'il est possible de distinguer en cette affaire.

Il y a, en effet, un domaine *professionnel* de la traduction : on y trouverait des publications excessivement nombreuses concernant notamment la traduction technique, le lien existant entre traduction et terminologie, les aspects institutionnels de la traduction dans les instances internationales, le travail de l'interprète (traducteur « oral »), etc. Mais il conviendra de noter aussi au passage qu'au-delà de cet effet publicitaire, c'est encore dans le domaine francophone qu'est assurée avec le plus d'efficacité la formation des traducteurs professionnels : à Paris (deux fois, avec l'E.S.I.T. et l'I.S.I.T.), à Genève, à Mons, à Bruxelles... sans parler de tout ce qui se fait au Canada (plus précisément, au Québec).

J'aurais aussi pu ajouter un axe *didactique*, s'agissant de la formation des traducteurs d'une part, des fonctions de la traduction dans la didactique des langues d'autre part, et du rapport différentiel qu'entretiennent ces deux dernières questions.

Enfin, il est clair qu'il fallait de même écarter ici les nombreuses publications, très vite dépassées, d'ordre technique et informatique concernant la traduction : il y a là un vaste continuum qui englobe maintenant la *traduction automatique* (T.A.), la traduction assistée par ordinateur (T.A.O.), le poste de travail informatisé pour le traducteur, l'utilisation du traitement de texte, etc. (2)

Par ailleurs, si je viens d'écarter la traduction technique et si, plus haut, je nous ai tous étiquetés globalement comme traducteurs littéraires, ce n'est pas que je pense que nous devons nous contenter de la dichotomie binaire classique opposant la « traduction technique » et la « traduction littéraire », ces dernières étant entendues en un sens excessivement large où elles désignent moins des catégories proprement traductologiques (ou linguistiques) que des clivages socio-professionnels et économiques. C'est pourquoi j'avais proposé une typologie de la traduction à *trois* termes, à laquelle Marc B. de Launay fait rapidement référence ici (3).

Par traduction « technique » ou « spécialisée », voire « professionnelle », on entendra la traduction des textes informatifs, où le langage a essentiellement une fonction désignative de représentation et qui sont centrés sur des objets réels, c'est-à-dire sur ce que le jargon linguistique appelle le *référent*. Mais il conviendra de préciser en quel sens on parle de « traduction littéraire ». Au sens strict, il s'agit de traduire des textes privilégiant la fonction expressive du langage qui fait fond sur la forme du « signifiant », voire sur la « signifiante », et met en jeu la polyphonie des *connotations*. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il convenait de distinguer un troisième mode de traduire, correspondant à la traduction philosophique et, plus généralement,

(2) Encore qu'aux Quatrième Assises de la Traduction Littéraire en Arles (A.T.L.A.S. 1987), Françoise Cartano n'ait pas craint de consacrer toute une table ronde, avec débat, à « L'informatique : un nouvel outil pour les traducteurs littéraires », qui occupe près d'une quarantaine de pages dans les *Actes* : Arles, Actes Sud, 1988, pp. 115-151.

(3) Voir l'étude que j'ai publiée dans la revue *Langue française*, n° 51, sept. 1981, pp. 19-34.

à la traduction du « discours théorique » (notamment des sciences humaines) : car il s'agit là de traduire des textes centrés sur le *signifié*, le langage y ayant la fonction d'un « métalangage », c'est-à-dire d'un discours qui n'a d'autre référent dans le réel que ses propres signifiés, que le texte a lui-même engendrés. Au sens large, la traduction « littéraire » subsume ces deux derniers modes de traduire : c'est ce que le regretté Antoine Berman avait appelé « la traduction des œuvres ».

Cela dit, il existe une ligne de partage qui oppose les traducteurs littéraires que nous sommes (au sens strict comme au sens large, qui viennent d'être définis), et qui nous opposait Antoine et moi, c'est l'antinomie qui existe entre *deux* options fondamentales en traduction (littéraire). Il y a pour ainsi dire deux « camps » : d'un côté, ceux que j'ai appelés les *sourciers*, qui sont des littéralistes ; et de l'autre, ceux que j'ai appelés les *ciblistes*, qui sont des « récrivains ». Mais il est vrai que cette dichotomie conceptuelle, dont j'ai pu constater avec satisfaction qu'elle était plus ou moins passée dans l'usage, a parfois prêté à malentendus et à polémique : c'est pourquoi il conviendra que j'y revienne plus tard ; mais je ne voudrais pas conclure avant d'avoir au moins précisé explicitement où j'ai thématiqué ces deux concepts problématiques pour la première fois (4).

Enfin, je conclurai sur l'indication d'une idée-force qui m'est finalement apparue essentielle au terme d'une décennie de pratique traduisante et de réflexion « traductologique ». C'est en somme que la traduction est un dispositif d'auto-analyse de ce qui fait la nature de notre *rapport à l'écrit*. Il y a là quelque chose de fondateur au sein de la tradition bi-millénaire qui est la nôtre et qui nous traverse, en dépit d'un travail de sécularisation (dont Marc B. de Launay a indiqué au passage l'importance ici). Au point que j'ai cru devoir hasarder le postulat d'un « inconscient » religieux et travailler à définir une *théologie de la traduction* (5). C'est dire combien, même s'il n'est absolument pas requis un savoir théorique préjudiciel à la pratique du traducteur, celle-ci ne saurait véritablement partir de zéro...

(4) « Sourciers et ciblistes », in *Revue d'esthétique*, n° 12 (1986), pp. 33-42.

(5) Là encore, les limites imparties à la présente étude bibliographique m'imposent de m'en tenir à l'indication des références de quelques travaux que j'ai publiés dans ce domaine : « Entre les lignes, entre les langues », in *Revue d'esthétique*, n° 1 (1981), pp. 67-77 ; « Enjeux métaphysiques de la traduction – à propos d'une critique de Walter Benjamin », in *Le Cahier* du Collège international de philosophie, n° 6 (1988), pp. 39-44 ; « La traduction prolifère ? – Sur le statut des textes qu'on traduit », in *Meta*, n° 1/1990, pp. 102-118 ; « Pour une théologie de la traduction », in *TTR*, n° 2/1990, pp. 121-138.

## BIBLIOGRAPHIE

- BALLARD, Michel, *La Traduction : de l'anglais au français*, Paris, Nathan, 1987 (coll. Nathan-Université).  
– (éd.), *La Traduction de la théorie à la didactique*, Presses Universitaires de Lille III, 1984.
- BATAILLON, Laure, *Traduire, Écrire*, Paris, Arcane – 17 – A.T.L.A.S. ATLF, 1991.
- BEDARD, Claude, *La Traduction technique : principes et pratiques*, Montréal, Linguatech, 1986.
- BERMAN, Antoine, *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard, 1984 (coll. Les Essais, n° CCXXVI).  
– et alii, *Les Tours de Babel*, Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1985.
- BRISSET, Annie, *Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Montréal, Les Éditions Balzac, 1990 (coll. L'Univers du discours).
- BOURGUIGNON, André, Pierre COTTET, Jean LAPLANCHE, François ROBERT, *Traduire Freud*, Paris, P.U.F., 1989.
- CANAVAGGIO, Jean et Bernard DARBORD (éds.), *La Traduction*, Actes du XXIII<sup>e</sup> congrès de la société des Hispanistes français (Caen, 13-15 mars 1987), Centre de publications de l'Université de Caen, 1989.
- CARY, Edmond, *Comment faut-il traduire ?*, Lille, P.U.L., 1986.  
– *La Traduction dans le monde moderne*, Genève, Georg, 1956.
- CAYRON, Claire, *Sésame pour la traduction. Une nouvelle de Miguel Torga*, Bordeaux, Le Mascaret, 1987.  
– (éd.), *Laure Bataillon : Sur la traduction*, Actes-Sud, 1991.
- Collectif (B.E.L.C.), *La Traduction*, Actes des Rencontres autour de la traduction (11-14 mars 1986), Paris, B.E.L.C., 1986.
- CONTAMINE, Geneviève (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen-Âge*, Actes du colloque international du C.N.R.S. organisé à Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, les 26-28 mai 1986, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1989.
- DELAVERNAY, Emile, *La Machine à traduire*, Paris, P.U.F., 1959 (coll. Que Sais-je ? n° 834).
- DELIGNE, Alain, *Traduire le traduit. A propos d'Un mot pour un autre de Jean Tardieu*, Bonn, Romanistischer Verlag (Jakob Hillen), 1991 (Abhandlungen zur Sprache und Literatur, n° 32).
- DELISLE, Jean, *L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.
- DURIEUX, Christine, *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris, Didier Érudition, 1988 (coll. « Traductologie », n° 3).

- ETKIND, Efim, *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, traduit par Wladimir Troubetzkoy avec la collaboration de l'auteur, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982.
- FLAMAND, Jacques, *Écrire et traduire : sur la voie de la création*, Ottawa, Édition du Vermillon, 1983.
- FOLKART, Barbara, *Le Conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*, Montréal, Les Éditions Balzac, 1991 (coll. L'Univers du discours).
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*, Gap, Ophrys, 1981.
- GRELLET, Françoise, *Apprendre à traduire*, Presses Universitaires de Nancy, 1991.
- HENRY, Françoise E.E., *Saint-Léger Léger traducteur de Pindare*, Paris, Gallimard, 1986.
- HULST, Lieven d', *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Presses Universitaires de Lille, 1990.
- HURTADO ALBIR, Amparo, *La Notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Érudition, 1990 (coll. « Traductologie », n° 5).
- LADMIRAL, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, 1979 (Petite Bibliothèque Payot, n° 366).
- LADMIRAL, Jean-René et Edmond Marc LIPIANSKY, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, 1989 (Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation).
- LARBAUD, Valery, *Sous l'Invocation de Saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946 (N.R.F., coll. blanche).  
– *De la traduction*, Arles, Actes Sud, 1984 (cf. titre préc.).
- LAROSE, Robert, *Théories contemporaines de la traduction*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989.
- LAVAUULT, Elisabeth, *Fonctions de la traduction en didactique des langues. Apprendre une langue en apprenant à traduire*, Paris, Didier Érudition, 1986 (coll. « Traductologie », n° 2).
- LEDERER, Marianne, *La Traduction simultanée. Expérience et théorie*, Paris, Minard-Lettres modernes, 1981 (coll. Cahiers Champollion).  
– (éd.), *Études traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*, Paris, Minard-Lettres modernes, 1990 (coll. Cahiers Champollion).
- MAILLOT, Jean, *La Traduction scientifique et technique*, Paris, Eyrolles, 1969.
- MALBLANC, Alfred, *Stylistique comparée du français et de l'allemand. Essai de représentation linguistique comparée et essai de traduction*, Paris, Didier, 1961 (Bibliothèque de stylistique comparée, n° 1).
- MARGOT, Jean-Claude, *Traduire sans trahir*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1979.

- MESCHONNIC, Henri, *Les Cinq Rouleaux*, Paris, Gallimard, 1970.  
 – *Épistémologie de l'écriture et Poétique de la traduction : Pour la Poétique II*, Paris, Gallimard, 1973 (coll. Le Chemin).  
 – *Poésie sans réponse : Pour la Poétique V*, Paris, Gallimard, 1978 (coll. Le Chemin).
- MOUNIN, Georges, *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.  
 – *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.  
 – *La Machine à traduire. Histoire des problèmes linguistiques*, la Haye, Mouton, 1964.  
 – *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1976 (coll. Psychologie et sciences humaines, n° 60).
- PERGNIER, Maurice, *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*, Thèses d'État présentée devant l'Université de Rennes II (1976), Atelier de reproduction des Thèses (Université de Lille III), diffusion Librairie Honoré Champion, Paris, 1978.
- ROZAN, Jean-François, *La Prise de notes en interprétation consécutive*, préf. R. Confino, Genève, Georg, 1956 (Publications de l'École d'interprètes de l'Université de Genève).
- SELESKOVITCH, Danica, *L'Interprète dans les conférences internationales. Problèmes de langage et de communication*, Paris, Minard-Lettres modernes, 1968 (coll. Cahiers Champollion).  
 – *Langage, langue et mémoire. Étude de la prise de notes en interprétation consécutive*, Paris, Minard-Lettres modernes, 1975 (coll. Cahiers Champollion).
- SELESKOVITCH, Danica et Marianne LEDERER, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, 1984 (coll. « Traductologie », n° 1).  
 – *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, Paris, Didier Érudition, 1989 (coll. « Traductologie », n° 4).
- SERRES, Michel, *La Traduction : Hermes III*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974 (coll. « Critique »).
- SIMON, Sherry, *L'Inscription sociale de la traduction au Québec*, Québec, Office de la langue française, 1989.
- TATILON, Claude, *Traduire : Pour une pédagogie de la traduction*, Toronto, Éditions du G.R.E.F., 1986 (coll. Traduire, Écrire, Lire).
- TRUFFAUT, Louis, *Problèmes linguistiques de la traduction allemand-français*, Guide de l'étudiant et du praticien, Munich, Hueber, 1983.
- VINAY, J.-P., DALBERNET, J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (nouvelle édition revue et corrigée), Paris, Didier, 1973.
- ZUBER, Roger, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris, Armand Colin, 1968.

**Numéros spéciaux de revues**  
(par ordre chronologique)

- Langages* (Paris, Didier-Larousse), n° 28, déc. 1972 : « La traduction », éd. Jean-René Admiral.
- Change* (Paris, Seghers-Laffont), n° 14, fév. 1973 : « Transformer, traduire », éd. Léon Robel et Haroldo de Campos ; n° 19, juin 1974 : « La traduction en jeu », éd. Léon Robel et Jacques Roubaud.
- Études de Linguistique Appliquée* (Paris, Didier), nouvelle série, n° 12, oct.-déc. 1973 : « Exégèse et traduction », éd. Danica Seleskovitch ; n° 24, oct.-déc. 1976 : « Traduire : les idées et les mots », éd. Danica Seleskovitch.
- Revue Canadienne de Littérature Comparée*, VII, n° 2, printemps 1980 : « Translation - La traduction ».
- Le Français moderne* (Paris, Hachette), n° 4/1980, éd. Maurice Pergnier.
- Encrages*, n° 4-5, printemps-été 1980 : « Poésie/Traduction », éd. Jacques Darras et Guy Leclercq.
- Lectures* (Bari, Dedalo), n° 4-5, août 1980 : « Traduzione tradizione », éd. Vito Carofiglio.
- Langue française* (Paris, Larousse), n° 51, sept. 1981 : « La Traduction », éd. Jean-René Admiral et Henri Meschonnic.
- L'Âne*, Le Magazine freudien (Paris, diffusion Seuil), n° 4, fév.-mars 1982 : dossier « Confessions des traducteurs », éd. Marie-Christine Hamon ; n° 34, avr.-juin 1988, n° 35, juil.-sept. 1988 et n° 36, oct.-déc. 1988 : 3 dossiers sur les *Oeuvres Complètes* de Freud en français ; n° 50, avr.-juin 1992 : dossier « Le sens dans le texte ».
- Théâtre public*, n° 44, mars-avr. 1982 : « Traduire », éd. Georges Banu.
- L'Écrit du temps* (Paris, Les Éditions de Minuit), n° 7, été 1984 : « La décision de traduire : l'exemple de Freud ».
- Contrastes*, n° T2, déc. 1985, Actes du colloque : « Humour et traduction », éd. Anne-Marie Laurian.
- Colloquium Helveticum* (Université de Lausanne), n° 3, 1986 : « Sur la traduction ».
- Revue d'esthétique* (Toulouse, Privat), n° 12 (1986) : « La traduction », éd. Jean-René Admiral.
- Les Langues modernes*, n° 1/1987 : « Traduire », éd. Gérard Hardin.
- Le Français dans le monde* (Paris, Hachette), août-sept. 1987, n° spécial : « Retour à la traduction », éd. Marie-José Capelle, Francis Debyser et Jean-Luc Goester.
- Le Cahier du Collège International de Philosophie* (Paris, Osiris), n° 6 (1988) : dossier « La traduction », éd. Charles Alunni.

*Le Coq-Héron*, n° 105 (1988) : « Traduction et psychanalyse », éd. Georges Kassaï et Jean-René Ladmiraal.

*Revue de Métaphysique et de Morale* (Paris, Armand Colin), n° 1, 1989 : « La traduction philosophique », éd. Marc B. de Launay.

*La Traduction plurielle*, Textes réunis et présentés par Michel Ballard, Presses Universitaires de Lille, 1990.

*Nouveaux Cahiers de la Comédie Française*, n° 2/1991.

### **Revues consacrées spécifiquement à la traduction**

*META*, Journal des traducteurs (Les Presses de l'Université de Montréal).

*Palimpsestes*, (Revue du Centre de recherches en traduction et stylistique comparée de l'anglais et du français), Service des publications de l'Université de la Sorbonne nouvelle – Paris III : 6 Numéros à thèmes parus avec fascicules de Textes de références correspondants.

*La Traductière*, Paris (éd. Jacques Rancourt).

*TTR*, Traduction, Terminologie, Rédaction (Montréal, Université Concordia).

*Babel*, comme on sait, a connu des fortunes diverses...

D'une façon générale, d'innombrables associations et syndicats, ou instituts de formation de traducteurs et d'interprètes éditent leur revue... Parmi d'autres, signalons : *Équivalences* (Revue de l'Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes de Bruxelles).

Enfin – conformément à la traditionnelle prétérition – il n'est pas nécessaire de signaler aux lecteurs de *TransLittérature* les différents volumes d'Actes des Assises de la Traduction Littéraire en Arles (A.T.L.A.S.), qui paraissent chaque année chez Actes Sud.

## TRADUIRE À QUATRE MAINS

*Qui, un jour de lassitude, n'a pas rêvé de traduire à deux ? Pourtant, mis à part les ouvrages « saucissonnés » par les éditeurs (ou sous-traités), il est encore assez rare que des traductions paraissent sous deux signatures. C'est que l'entreprise paraît semée d'embûches, sinon impossible.*

*Certains s'y sont néanmoins essayé, visiblement avec succès. TransLittérature leur a demandé de porter témoignage. Plusieurs d'entre eux se sont réunis. Un ensemble de question avait été préparé pour orienter le débat. Très vite, le dialogue s'est instauré entre les participants, curieux de découvrir leurs différences, mais aussi leurs similitudes d'approches. En contrepoint à cet entretien, TransLittérature publie deux articles décrivant des expériences parallèles.*

### Le regard de l'autre Entretien

Serge et Dominique Pétilot traduisent ensemble depuis vingt ans. Leur collaboration a porté sur plus de 50 ouvrages : romans, essais, documents, guides de voyages, biographies, vulgarisation scientifique, etc... Ils sont mari et femme.

Anne et Cécile Sakai sont sœurs. Elles ont traduit ensemble 2 romans japonais, le premier en 1984, le second à paraître prochainement. Pendant quatre ans, elles ont également participé à un collectif de traduction.

Mimi et Isabelle Perrin sont mère et fille. Depuis 1986, elles ont traduit ensemble 7 ouvrages de l'anglais : 5 romans et 2 biographies.

Jacqueline Carnaud et Jacqueline Lahana ont, entre 1984 et 1990, traduit ensemble 8 ouvrages de l'anglais : 2 documents, 2 romans, 3 essais, 1 polar. La traduction a scellé leur amitié.

Pour trois d'entre eux (Anne, Cécile et Isabelle), traduire à deux a constitué leur première expérience de la traduction ; les autres avaient déjà derrière eux une carrière plus ou moins longue.

**T.L. : *Comment vous est venue l'idée de traduire à deux ?***

**Dominique (1) :** Très simplement : nous vivions ensemble et avions les mêmes intérêts. A l'époque, nous étions tous les deux étudiants et nous faisons de la traduction pour gagner un peu d'argent. Aucun ne se destinait au métier de traducteur. Serge était un très bon germaniste et moi, je revenais des Etats-Unis où j'avais passé quatre ans. Nous traduisions des choses différentes, Serge pour Maspéro et le théâtre, moi plutôt des sous-titrages de films, mais chacun s'intéressait au travail de l'autre. Dès la première fois où l'un a relu le texte de l'autre, nous nous sommes rendu compte que nous avions des qualités et des défauts complémentaires et qu'en les mettant en commun, la traduction s'en trouvait améliorée. Alors, nous avons continué.

**Cécile :** Pour nous, il s'agissait de répondre le plus rapidement possible à des délais très courts. Les éditions Des Femmes s'étaient adressées à Anne. Nous en avons discuté ensemble. Il nous semblait que traduire à deux réduirait de moitié la quantité de travail. Et puis, c'était notre première commande officielle : traduire seule nous faisait un peu peur.

**Mimi :** De mon côté, je traduisais seule depuis longtemps. Un jour, j'ai eu deux propositions qui m'intéressaient également : une biographie d'Ingmar Bergman et des nouvelles de Louise Erdrich. Isabelle, qui était alors étudiante en linguistique à Normale Sup., s'est lancée avec moi. Nous vivions ensemble, ce qui simplifiait les choses.

**Isabelle :** Quand ma mère me l'a proposé, cela m'a fascinée, mais je m'en sentais totalement incapable. Il ne me serait jamais venu à l'idée de le lui demander.

**Jacqueline L. :** Pour Jacqueline et moi, le déclic s'est produit aux Assises d'Arles, en 1984. Nous nous connaissions un peu, grâce à l'ATLF. J'avais décidé d'acheter un ordinateur ; elle aussi, mais se posait la question du choix du modèle. En échangeant nos vues, notre choix s'est porté sur le même matériel. Alors, Jacqueline m'a demandé : « Et si nous traduisions ensemble ? » J'ai dit oui. Sans savoir du tout où cela mènerait. Sans l'ordinateur, je ne pense pas qu'on aurait eu cette démarche d'emblée.

**Jacqueline C. :** À vrai dire, je cherchais quelqu'un. Plus je traduisais, plus je trouvais le métier de traducteur difficile, impossible. J'avais presque envie d'aban-

(1) Serge n'ayant pu se libérer, Dominique a accepté de répondre au nom du couple.

donner. Jacqueline a été la première personne (et jusqu'à présent la seule) à qui j'ai proposé une association. Elle a tout de suite accepté. Notre collaboration m'a permis de prendre un nouveau départ.

**Jacqueline L.** : Pour moi aussi, cela a été un nouveau départ. Je venais de traduire 8 romans à la file pour J'ai Lu et pensais avoir fait le tour de la question. Je me disais que ce serait bien de changer de registre, de travailler avec quelqu'un qui, traduisant pour d'autres éditeurs, aurait peut-être d'autres propositions.

**Mimi** : Nous n'avons pas eu cet avantage, si l'on peut dire. Isabelle s'est accrochée au wagon, ou plutôt au piano pour filer votre métaphore de la traduction à quatre mains. Notre collaboration ne m'a pas ouvert d'autres maisons d'édition.

**Isabelle** : En revanche, tu as accepté des traductions que tu n'aurais peut-être pas prises seule.

**Mimi** : Absolument. Des ouvrages demandant un grand travail de documentation, par exemple, le vocabulaire de l'espionnage pour les romans de John Le Carré. En général, c'est Isabelle qui se charge des recherches. J'ai horreur de ça. Cependant, il me semble qu'il existe encore une autre motivation pour travailler ensemble : le désir de rompre la solitude du traducteur, surtout lorsqu'on consacre à cette activité la majeure partie de son temps, comme c'est mon cas.

**T.L.** : *Justement, comment se déroule l'organisation de votre travail ? Traduisez-vous ensemble un ouvrage du premier au dernier mot ou bien vous répartissez-vous les tâches ?*

**Dominique** : Précisons tout d'abord que nous parcourons tous les deux le livre avant d'en accepter la traduction. La décision se prend ensuite en commun. Je suis angliciste, Serge est germaniste. Les ouvrages en anglais, c'est moi qui les traduis et lui qui les revoit ; pour l'allemand, c'est l'inverse.

**Isabelle** : Tu connais l'allemand et ton mari l'anglais ?

**Dominique** : Bien sûr, mais je me sentirais gênée de traduire de l'allemand. Donc, celui qui traduit soumet à l'autre un premier jet, à vrai dire déjà un peu relu. Puis, il introduit ou non les corrections proposées. S'il subsiste des désaccords importants, nous essayons de les résoudre ensemble, mais c'est rare. Finalement, c'est celui qui relit en dernier qui tranche. S'agissant de la documentation, c'est toujours Serge qui s'en charge. Il adore courir les bibliothèques...

**Anne** : Notre première traduction était un recueil de nouvelles suivies. Nous nous les sommes réparties en prenant soin d'alterner. Pour le roman, l'une a pris la première moitié, l'autre la seconde. Autrement dit, nous nous sommes partagé le premier jet...

**Cécile** : ...qui, à lui seul, représente un travail énorme. A cause de l'hétérogénéité foncière des deux langues, le japonais et le français, il est, en effet, impossible de traduire la littérature japonaise au fil de la plume. Dès le premier jet, il faut effectuer une véritable transposition.

**Anne** : Une fois ce travail accompli, il est soumis à l'autre. Ce n'est d'ailleurs plus tout à fait un premier jet. Suit alors une seconde étape de discussion acharnée.

**Jacqueline C.** : Acharnée ?

**Anne** : Oui, pour élaborer à partir de ce premier texte une deuxième, une troisième version... Le texte définitif est très différent du texte de départ.

**Jacqueline C.** : Vous faites ensemble ce travail de réécriture ?

**Anne** : Non, pas vraiment.

**Cécile** : On s'échange les textes. Et tout le travail de fusion consiste en une relecture hyper-attentive du texte de l'autre.

**Anne** : L'autre relit et signale ce qui lui paraît insatisfaisant. Néanmoins, nous avons une sorte de règle : celle qui critique doit proposer une solution. Sinon, ce serait exaspérant. Cette solution, on l'adopte, on la rejette, on la module. L'autre est aussi chargée de la vérification avec le texte japonais. Nous sommes toutes les deux bilingues et n'avons pas, en principe, de problème de compréhension, mais l'attention peut toujours être prise en défaut.

**Jacqueline C.** : Vous diriez qu'en deux livres, vous avez déjà fixé votre méthode ?

**Cécile** : Entre le premier et le deuxième, cinq ou six ans se sont écoulés. On a procédé de la même manière les deux fois. Avec autant de difficulté, mais de plaisir aussi.

**Jacqueline C.** : Vous arrive-t-il d'avoir des divergences d'interprétation ?

**Cécile** : Parfois, lorsque se posent des problèmes d'adaptation, lorsqu'il y a des ambiguïtés. Nous consultons des amis spécialistes, l'auteur s'il est vivant.

**Jacqueline C.** : Donc, ce ne sont pas des divergences liées à vos personnalités, mais au texte lui-même.

**Cécile** : C'est cela. Néanmoins, à la relecture, nous faisons attention à uniformiser le texte français, à supprimer les disparités stylistiques. Nous n'avons pas tout à fait la même écriture, ni les mêmes manies.

**Jacqueline C.** : Est-ce que la traduction à deux les élimine ?

**Anne** : Eliminer, c'est beaucoup dire, mais je pense qu'au total, il reste assez peu de traits complètement propres à l'une ou à l'autre de nos écritures. Il m'arrive, par exemple, de retrouver dans la version définitive une ligne identique à celle que j'avais initialement écrite, mais l'ensemble a été tellement retravaillé qu'on ne peut dire s'il y a intervention de Cécile dans du texte à moi, ou l'inverse. Le résultat est une sorte de tissu où les fils sont si étroitement enchevêtrés qu'il est difficile de les distinguer.

**Jacqueline C.** : Ainsi, même en se répartissant un ouvrage, on aboutit à un texte totalement unifié ?

**Anne** : Bien sûr, cela prend du temps et de l'énergie. Nous étions parties avec l'idée que traduire à deux nous prendrait moins de temps. En fait, cela prend plus de temps qu'on pourrait le croire. Ceci dit, c'est tout de même moins long, mais pas de moitié.

**Jacqueline C.** : Là-dessus, je crois que nous sommes tous d'accord.

**Isabelle** : Tout à fait. Ma mère et moi avons utilisé les deux méthodes évoquées par Anne et Cécile. Il se trouve que notre première traduction à deux était aussi un recueil de nouvelles suivies. Nous nous les sommes partagées. Chacune traduit de son côté, se relit en apportant déjà des corrections personnelles ; on échange les petits paquets, chacune relit le travail de l'autre en faisant des suggestions très précises, après quoi on relit le tout ensemble, phrase par phrase, mot par mot, et commence une discussion plus qu'acharnée. Entre nous, pas de juste milieu : soit nous sommes automatiquement d'accord sans discussion, soit nous y passons des heures, chacune tenant mordicus à son point de vue, sa petite trouvaille. En général, nous parvenons à nous convaincre, mais quand ce n'est pas le cas, l'une cède sur ce point particulier et se rattrape deux pages plus loin ! Nous avons aussi essayé, et finalement adopté, l'autre tactique. La première fois, ce fut un peu par hasard. Comme je disposais à ce moment-là de plus de temps que ma mère, nous avons décidé que je ferais seule entièrement le premier jet, qu'elle me relirait chapitre par chapitre et que nous retravaillerions le tout ensemble. Lorsqu'il s'agit d'un livre « facile », cette tactique nous est apparue plus « payante » : je suis rapide et pointilleuse sur l'interprétation de l'anglais ; elle, lente et méticuleuse pour le rendu en français ; je fais vite un premier jet sommaire stylistiquement ; en revanche, elle passe beaucoup de temps à relire, rectifier. Curieusement, cependant, le résultat est identique dans les deux cas de figure : qu'on se soit ou non partagé le premier jet, il y a dans le texte définitif autant, ou aussi peu, de nos styles...

**Mimi** : De nos styles ou de nos petites manies dans le choix du vocabulaire. On a souvent tendance, à force de travailler seul, à utiliser les mêmes termes. A deux, on cherche davantage, et c'est un enrichissement considérable. Le style de la traduction est finalement celui de l'auteur qu'on essaie de restituer en français... Et vous, les deux Jacqueline ?

**Jacqueline C.** : D'emblée, traduire à deux signifiait pour nous traduire ensemble de la première à la dernière ligne. À aucun moment, nous n'avons envisagé de nous partager le texte. À partir de là, notre méthode de travail s'est assez rapidement établie. Le matin, chacune prépare de son côté les pages qui seront traduites l'après-midi, note en marge les idées qui lui viennent spontanément, procède éventuellement à quelques petites recherches. Très vite, nous savons quel va être notre rythme qui, naturellement, varie selon la difficulté de l'ouvrage. Commence alors la traduction où l'oral joue un rôle essentiel. L'une est assise au clavier, l'autre, livre en main, propose un premier jet qui est immédiatement modifié, allégé, complété par la première, et retour. En cas d'hésitation sur un mot, une expression, deux ou plusieurs solutions sont inscrites entre crochets en attendant la relecture. Les avantages du passage par l'oral sont multiples : en particulier, la parole confère au texte écrit rythme et fluidité. Il en résulte un premier jet déjà très élaboré où les apports de l'une et de l'autre sont quasiment indistincts.

**Jacqueline L.** : Il est vrai aussi qu'au cours des premières séances, nous nous concertons sur le style, le registre, le ton général de l'œuvre. Dès le départ donc, nous traduisons pour ainsi dire d'une seule voix. Vers la moitié du livre, nous commençons à relire individuellement les premiers chapitres. Cependant, ce n'est qu'à la fin du premier jet que s'effectue le véritable travail de relecture. Chacune relit de son côté et fait les corrections qu'elle estime nécessaires. Ensemble, nous les passons en revue. Celles qui ne posent pas de problème sont très vite expédiées ; en cas de désaccord, c'est souvent une troisième solution qui sort du chapeau. Là encore, il arrive fréquemment que l'une modifie le début d'une phrase et l'autre la fin. C'est toujours une seule voix qui parle. Ensuite, nous nous partageons le travail fastidieux d'introduction des corrections sur la disquette.

**T.L.** : *Quelles sont, selon vous, les conditions pour que l'entreprise réussisse ?*

**Jacqueline L.** : Il me semble qu'on ne doit pas se lancer à l'aveuglette, il faut savoir si les caractères vont s'accorder...

**Jacqueline C.** : Pourtant, nous ne nous connaissons pas très bien au départ...

**Anne** : C'est justement là le paradoxe : quand on commence, on ne sait pas quels vont être les points d'achoppement. C'est pourquoi la constitution d'un binôme est toujours délicate. En premier lieu, il faut bien s'entendre, car soyons francs, très souvent, traduire à deux est générateur de conflits. Notre expérience de la traduction en groupe nous a servi de leçon. Les tensions étaient devenues telles, que le groupe a fini par imploser.

**Cécile** : Il faut être capable d'accepter la critique, ce qui n'est possible qu'avec des personnes que l'on estime.

**Isabelle** : Et à condition de faire preuve d'humilité.

**Dominique** : Oui, et d'honnêteté intellectuelle, parce qu'il arrive qu'on soit content d'une idée, et que l'autre trouve mieux. Il faut l'accepter.

**Isabelle** : Ce qui signifie une bonne dose de confiance en l'autre.

**Jacqueline L.** : Et de souplesse de caractère. J'ajouterai également qu'une certaine complémentarité ne nuit pas. Par exemple, Jacqueline avait plutôt l'expérience de la traduction en sciences humaines et moi des romans en tous genres. Pour le premier livre que nous avons traduit ensemble, une biographie historique qui se situait pour ainsi dire à mi-chemin, cela a été très utile.

**Mimi** : Pour ce qui est des problèmes de syntaxe anglaise, je fais une confiance absolue à Isabelle. De mon côté, je dispose d'une bonne connaissance de certains domaines culturels (musique, langage noir américain...).

**Jacqueline C.** : De façon générale, avoir une connaissance égale de la langue de départ ne me semble pas une condition *sine qua non*. En revanche, il faut avoir la même conception de ce à quoi doit ressembler, en français, un texte définitif, c'est-à-dire publiable.

**Cécile** : Oui, avoir une similarité de critères.

**Dominique** : J'ai traduit avec différents amis, mais cela a été catastrophique, justement parce que nous n'avions pas la même approche. J'ai dû tout recommencer.

**Jacqueline C.** : Ça, c'est la pire expérience.

**Dominique** : Et, en plus, on perd un ami.

**Isabelle** : Tout ce qu'on peut dire, c'est que quand ça marche, c'est formidable ! Mais cela peut aussi rater pour des raisons de caractère ou de méthodes de travail.

**Anne** : Curieusement, les choses vont très souvent ensemble. Les différences de caractère, de conception de la traduction, tout est lié.

**Jacqueline C.** : Il nous a également semblé qu'une condition essentielle était d'avoir le même degré d'engagement vis-à-vis de la traduction. Ainsi, je ne crois pas qu'un binôme qui serait constitué d'un professionnel et d'un dilettante puisse fonctionner. Qu'il s'agisse pour l'un et pour l'autre d'une activité à plein temps ou occasionnelle, il faut des deux côtés un même degré d'investissement personnel, affectif et de création.

**Mimi** : J'aimerais poser une question : est-ce que le travail en commun empiète sur votre vie privée ? Nous, par exemple, le soir, quand Isabelle est là – nous habitons ensemble –, il nous arrive de remettre dans l'assiette des problèmes qui nous ont tracassés l'après-midi, ou de reparler d'un personnage qui nous séduit ou sur lequel nous avons des opinions différentes.

**Dominique** : À une époque, mon mari et moi traduisions aussi avec ma mère. Elle, c'était sa vie. On ne pouvait pas manger tranquille, sans que la traduction déboule avec les hors-d'œuvre. Ça a été une des raisons pour lesquelles on a arrêté. Nous avons des enfants... Je tiens beaucoup à ce qu'à table on parle d'autre chose, sinon on n'en sort plus.

**Anne** : Pour diverses raisons, liées entre autres à nos professions, la littérature japonaise occupe dans notre vie une part respectable, peut-être même un peu envahissante. Du coup, nous en parlons beaucoup, mais nous discutons assez peu du travail de traduction en dehors des moments qui y sont consacrés.

**Isabelle** : Avant de vous rencontrer, il nous paraissait inconcevable de traduire à deux si on n'habitait pas ensemble. Or, c'est possible, vous en êtes la preuve. Je pense aussi, par exemple, au problème des compatibilités d'horaires. Il se trouve que ma mère et moi sommes deux oiseaux de nuit. Je me verrais mal travailler avec quelqu'un qui commence le matin à huit heures. Ça a l'air idiot, mais c'est important.

**Jacqueline C.** : Moi, au contraire, c'est ce qui me plaît. Le fait d'avoir des horaires fixes, d'une régularité de pendule, me permet de mieux organiser ma journée. Je réserve le matin à d'autres travaux personnels, mais je sais que chaque après-midi de treize heures trente à dix-huit heures trente, je suis prise avec Jacqueline.

**Jacqueline L.** : Si notre collaboration a bien marché, c'est aussi, je pense, parce que nous avons une discipline assez stricte. Il faut des contraintes librement consenties, qui finissent par ne plus être ressenties comme des contraintes.

**Anne :** J'ai l'impression que votre système est le plus contraignant de tous ceux que nous venons de voir. Je suis assez épatée, parce que, personnellement, je ne le supporterais pas.

**Dominique :** Moi non plus. Pourtant, je souffre de ma solitude.

**Anne :** Comment se fait-il que vous n'ayez pas traduit ensemble depuis deux ans ?

**Jacqueline L. :** C'est très simple. Un éditeur a proposé à Jacqueline un essai qui l'intéressait et moi je voulais revenir à la fiction. Puis, les traductions se sont enchaînées... Maintenant, il faudrait qu'on se retrouve libres en même temps, avec une proposition qui nous plaise à toutes les deux.

**Dominique :** Finalement, seule la qualité du travail doit dicter le choix du partenaire.

**Jacqueline :** Serait-ce pour traduire mieux que l'on traduit à deux ?

**Dominique :** Oui, certainement.

**Jacqueline C. :** À tort ou à raison, Jacqueline et moi estimions avoir une expérience comparable de la traduction. Nous n'avions pas l'impression que les traductions que nous avons rendues jusqu'alors étaient moins bonnes. Encore maintenant, elles nous paraissent aussi bonnes. J'aimerais aussi préciser pour ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure que traduire à deux ne réduit sans doute pas de moitié le temps passé sur un ouvrage. En revanche, cela réduit exactement de moitié les droits perçus !

**Isabelle :** On ne traduit pas à deux pour gagner de l'argent.

**Jacqueline L. :** Non, ce n'est pas le but de la manœuvre.

**Dominique :** Même nous qui étions accusés d'être un « trust », du temps où nous travaillions à trois, nous ne l'avons jamais fait dans ce but.

**Mimi :** En revanche, cela donne une plus grande assurance dans l'interprétation, la restitution en français d'un style original, qui est la responsabilité la plus lourde à prendre.

**T.L. :** *Avez-vous l'impression que le texte traduit à deux vous « appartient » aussi pleinement qu'un texte traduit seul ?*

**Dominique :** Eh bien, ça dépend. Quand Serge n'effectue que de petites corrections superficielles – vocabulaire technique, orthographe –, je considère que le texte m'appartient, même s'il a fait l'essentiel des recherches. Mais si nous avons eu des désaccords profonds portant sur l'interprétation ou le style, et que j'ai finalement dû me rendre à ses arguments parce qu'il avait raison, alors là, j'ai moins l'impression que c'est mon enfant. C'est rarissime, mais ça arrive.

**Jacqueline C. :** Mais sur le livre, ce sont vos deux noms qui apparaissent.

**Dominique :** En fait, nous utilisons des pseudonymes parfaitement fantaisistes et variés. Cela date du temps où nous traduisions à trois. Trois noms, cela faisait idiot. Ensuite, l'habitude est restée.

**Anne :** Pour ma part, je ne revendiquerais pas la « maternité » sur l'ensemble d'un texte traduit à deux tout à fait de la même manière que sur un texte que j'aurais traduit seule – sauf, qualitativement, sur la partie dont j'ai fait le premier jet.

**Cécile :** Parce que le texte est divisé au départ, chacune se sent un peu plus responsable de sa partie. Mais je crois que nous assumons complètement la responsabilité de l'ensemble une fois la traduction achevée.

**Anne :** Oui, si cela était nécessaire, je la défendrais exactement de la même façon qu'un travail dont je me serais chargée seule.

**Mimi :** Ce que vous dites me paraît tout à fait logique. C'est aussi comme ça que je le ressens. Nous travaillons de manière tellement soudée au moment des deuxième et troisième jets, que le texte nous appartient à toutes les deux, comme si nous ne faisons qu'un... et qu'un avec l'auteur, comme dans l'interprétation d'un morceau à quatre mains que l'on veut le plus proche possible de l'intention du compositeur.

**Jacqueline L. :** C'est d'autant plus vrai pour nous qui traduisons ensemble du début jusqu'à la fin. Même les essais, que je n'aurais jamais traduits sans Jacqueline, je les sens miens. Sauf un, pour lequel je reste tellement étrangère que je ne le mets pas dans mon CV, de peur qu'un éditeur me demande de traduire un autre ouvrage du même auteur !

**T.L. :** *À propos d'éditeurs, comment accueillent-ils la proposition de traduire un ouvrage à deux ?*

**Dominique :** Au début, ça les faisait vraiment rire, d'autant que nous étions trois. C'était le « trust ». Et puis, ils se sont aperçu que nous leur rendions des textes déjà revus et corrigés. Maintenant, nous sommes plutôt bien perçus. La seule difficulté, c'est de maintenir un certain secret sur notre méthode de travail. Si un éditeur s'adresse à moi, c'est mon mari qui ira lui rendre le manuscrit, discutera des épreuves. Et vice-versa. Nous essayons de maintenir un équilibre, auquel nous tenons beaucoup.

**Cécile :** Tant qu'on n'a pas fait ses preuves, il y a toujours une petite suspicion. Mais très vite, un éditeur se rend compte que le travail est aussi bon, sinon meilleur, à deux. Donc, il n'y a aucun problème à cosigner un contrat. Inversement, quand la traduction en duo est trop appréciée, on peut avoir quelque mal à récupérer ses billes pour traduire seule. L'éditeur peut être tenté de dire : « Naturellement, vous allez traduire avec votre sœur », alors qu'on était décidée à traduire ce livre seule. Il faut faire attention à gérer séparément les traductions à deux et les traductions en solo.

**Jacqueline C. :** Conserver une identité personnelle face à l'éditeur.

**Cécile :** Exactement. Préserver l'idée du traducteur auteur. Dès que l'on est deux, trois, cela devient une entreprise collective.

**Isabelle :** Pour moi, c'est un peu différent, puisque je ne traduisais pas avant. Donc, c'est toujours ma mère qui est contactée, et si elle décide de traduire avec moi,

elle dit à l'éditeur « je vais traduire avec ma fille ». Il n'y a jamais eu de problème particulier.

**Mimi** : C'est-à-dire qu'au départ, j'ai donné des garanties de supervision.

**Jacqueline L.** : Pour les essais, je crois que cela n'a posé aucun problème. En revanche, pour les romans, du moins pour le premier, on nous a rétorqué : « Ah mais, un roman, ce n'est pas pareil ». Nous avons alors expliqué notre méthode de travail. Nous, justement, c'est en expliquant en détail comment nous travaillons que nous sommes parvenues à convaincre les éditeurs. Maintenant, plus personne n'y trouve à redire.

**T.L.** : *La traduction à quatre mains a-t-elle changé votre approche de la traduction, votre pratique personnelle ?*

**Dominique** : Pour ma part, je crains que cela n'ait induit une certaine paresse. Comme je sais que c'est Serge qui fait les recherches, je me dis... bon... il passera derrière !

**Mimi** : M'êtré frottée à Isabelle pour les dialogues, le langage des jeunes, m'a beaucoup apporté.

**Isabelle** : C'est vrai que maintenant, elle fait attention, elle se dit « Isabelle va me relire, elle va corriger tel passage ». Ça lui en a fait prendre conscience. De mon côté, j'avais presque tout à apprendre, et j'ai pris conscience d'un certain nombre de points de style, les répétitions, par exemple ; désormais, j'essaie de les éviter. Donc, sur des détails, nous nous sommes enrichies mutuellement, mais de là à dire que notre mode de travail quand nous traduisons séparément s'en est trouvé bouleversé...

**Jacqueline L.** : Avec Jacqueline, j'ai appris à accorder une importance plus grande à la précision des mots, surtout lorsqu'il s'agit d'essais. J'ai presque malgré moi ingurgité un vocabulaire universitaire qui m'a ensuite servi quand j'ai traduit seule une biographie critique de Boulgakov. De toute façon, il nous arrive aujourd'hui encore de nous consulter sur nos traductions respectives.

**Jacqueline C.** : Quand je me suis remise à traduire seule, au début, j'ai profité de la vitesse que j'avais acquise en travaillant avec Jacqueline. Malheureusement, je suis maintenant retombée dans ma lenteur habituelle. D'autre part, cela m'a obligée à analyser plus profondément ce qui sépare la traduction d'un texte d'essai universitaire de la traduction d'un roman. Ce qui est à traduire n'est pas identique dans les deux cas. Enfin, traduire à deux, partager la responsabilité du produit fini, permet de prendre une certaine distance vis-à-vis du texte, de le considérer plus « objective-ment »...

**Isabelle** : On s'angoisse à deux au lieu de s'angoisser tout seul dans son coin. Moi, j'ai cette particularité d'avoir commencé à traduire à deux, ce qui a été une chance formidable, un apprentissage. Du coup, j'ai du mal à comprendre comment on peut se lancer seul dans la traduction !

**Mimi :** Pour moi, la traduction à deux n'a pas vraiment modifié ma façon de travailler seule. Je suis toujours trop lente, la rapidité d'Isabelle ne m'a, hélas, pas gagnée. Je corrige, je modifie, je peaufine ; toutefois, j'ai maintenant besoin de l'œil extérieur d'Isabelle.

**Isabelle :** Quand il nous arrive de traduire séparément, l'autre relit systématiquement. Ce n'est plus vraiment une traduction à deux, mais je ne rends jamais une traduction sans qu'elle la relise et réciproquement.

**Dominique :** Quand on a pris l'habitude du regard de l'autre, on ne peut plus s'en passer. Personnellement, je n'envisage pas de traduire seule. Si notre collaboration devait cesser, je me ferais toujours relire par quelqu'un.

**Cécile :** En fait, nous avons eu, Anne et moi, simultanément trois types d'expérience : la traduction individuelle, la traduction à deux et la traduction en groupe. L'équipe oscillait entre dix et douze personnes. Pendant quatre ans, nous avons travaillé sur des anthologies de nouvelles. On discutait pied à pied après le premier jet. Chacune à sa façon, ces expériences nous ont énormément enrichies. Par rapport à la traduction en solo, la traduction à deux et en groupe nous a fait découvrir l'« œil de l'autre ». Le regard extérieur me paraît absolument nécessaire pour parvenir à une bonne traduction. Il apporte toujours quelque chose, ne serait-ce que parce qu'il préfigure le regard du lecteur, celui qu'il portera sur le livre abouti.

**Mimi :** Et c'est un regard plus acéré que celui du lecteur ordinaire. A titre anecdotique, je suis aussi parolière. Depuis que nous traduisons ensemble, il m'arrive de demander à Isabelle de relire mes textes. Même là, j'ai maintenant besoin de son regard.

Christophe Jezewski

## Thèmes et variations

*À certains, traduire à quatre mains est apparu comme une nécessité. TransLittérature a proposé à Christophe Jezewski d'en dire les raisons et d'expliquer comment il procède.*

L'idée de traduire à quatre mains m'est venue vers la fin des années soixante, alors que j'habitais encore en Pologne. Je traduisais à l'époque beaucoup de poètes français et hispano-américains en polonais. Mais la parution en France, en 1965, aux Éditions du Seuil, de la grande *Anthologie de la poésie polonaise* de Constantin Jelenski, qui fut un événement littéraire international, a été pour moi un stimulant décisif. La méthode employée par Jelenski consistait à collaborer avec de nombreux poètes français ne connaissant pas le polonais à qui il donnait une traduction littérale, le mot à mot du texte qu'ils discutaient ensuite ensemble. Les résultats de cette collaboration se sont révélés pour la plupart très satisfaisants. Il faut ajouter qu'à l'époque cette méthode s'imposait d'elle-même, compte tenu du manque presque total de bons traducteurs de poésie polonaise en France et de l'ignorance de la langue polonaise parmi les poètes français.

Quant à moi, je caressais un projet : je voulais publier en France un recueil de poèmes de Cyprian Norwid (1821-1883), père de la poésie polonaise du XX<sup>e</sup> siècle et précurseur de la poésie moderne occidentale. Les traductions en français de ce poète réputé intraduisible (il fait souvent penser à Hopkins, Mallarmé ou T.S. Eliot) étaient en général désastreuses. Jelenski fut le premier à prouver que l'affaire était possible, mais justement grâce à la collaboration avec des poètes français. Après mon arrivée

en France (précédée de quelques tentatives en Pologne), je me suis mis à travailler sur Norwid selon la méthode élaborée par Jelenski. Ainsi, grâce au concours aimable et amical de poètes tels que Yves Bonnefoy, André Frénaud, Jean Tardieu, Jacques Dupin, Jean Mambrino, Robert Marteau, Jean-Claude Renard, François Lallier, Michel Deguy et des traducteurs tels que Dominique Silakhan et François-Xavier Jaujard, j'ai pu préparer deux recueils de poèmes de Norwid. Cette collaboration s'étant révélée fructueuse et passionnante, je me suis tourné également vers la prose. Depuis 1974, travaillant tantôt avec François-Xavier Jaujard, tantôt avec Dominique Autrاند et, récemment, avec François Lallier, j'ai publié en France trois romans d'Andrzej Kusniewicz, cinq livres de Witold Gombrowicz, deux de Czeslaw Milosz et, respectivement, un de Jerzy Andrzejewski et un de Bruno Schulz. J'ai traduit aussi beaucoup de poètes contemporains.

On procède toujours de la même manière. Je prépare une première version, en veillant à bien interpréter le texte original ; ensuite, je la soumets à mon collaborateur qui effectue le travail de « polissage », de perfectionnement en français ; puis, nous en discutons ensemble, en essayant de choisir ce qui équivaut le mieux à l'expression ou à la tournure en langue polonaise. Cela prend en général beaucoup de temps. Mais une bonne traduction ne peut jamais être faite à toute vitesse. Cette méthode me semble indispensable, compte tenu de l'extrême difficulté des textes – il s'agit, en effet, des plus grands stylistes dans la langue polonaise moderne ! Je ne me suis jamais posé la question de l'appartenance de nos traductions. Le traducteur, à mon avis, doit adopter une attitude pleine d'humilité, il doit savoir s'effacer derrière la traduction. C'est un travail qui demande beaucoup de responsabilité et d'honnêteté intellectuelle. La seule chose qui compte, c'est la fidélité à l'œuvre qu'on traduit, le maximum d'effort pour atteindre à la qualité de l'original. Il est si facile d'« achever » un auteur par une mauvaise traduction !

Borka Legras et Anne Renoue

## Partition poétique

*Borka Legras et Anne Renoue traduisent à quatre mains depuis plusieurs années déjà, essentiellement de la poésie serbo-croate, parfois des textes en prose du russe. L'une est de langue maternelle croate, l'autre est française et possède quelques notions de serbo-croate.*

Avant de dire en quoi consiste notre travail, nous voudrions préciser ce qu'il n'est pas : il ne s'agit nullement d'un travail fait séparément, en deux temps, où la traductrice française corrigerait ou adapterait une traduction plus ou moins littérale proposée par la traductrice croate. Nous travaillons ensemble dès le début, et même dès le choix des textes que nous lisons dans la langue originale et dans une première traduction mot à mot. Persuadées, comme le dit Yves Bonnefoy, qu'on ne traduit bien que le poète avec lequel on se sent une affinité profonde, il nous arrive de retenir des textes à la lecture des premiers mots, ainsi pour Vuletitch, « À peine l'aube, et déjà tout est là », ou pour Vesna Parun, « La fenêtre, nénuphar vert, respire ». Il faut donc, dès l'abord, mais aussi par la suite, une grande similitude de sensibilité poétique, ce qui évite bien des doutes et de vaines discussions au moment des choix définitifs. Il est rare qu'entre deux possibilités, nous ne retenions pas la même.

Ce travail suppose également une même conception de la traduction. L'une et l'autre rejetons une traduction qui abandonnerait la forme poétique au seul bénéfice du sens : un poème doit rester un poème, un sonnet un sonnet. Cependant, les rimes ne sont pas toujours essentielles, surtout dans une langue à flexions ; nous les conservons lorsqu'elles nous semblent indispensables. Nous nous efforçons de

préservé ce que M. Etkind, dans son livre, *Un art en crise*, appelle « la dominante du texte ». Mais cela ne nous autorise ni au non-sens, bien sûr, ni au sens approximatif, et il nous est arrivé de renoncer à traduire un poème d'Andjelko Vuletitch dont la dominante était fondée sur des jeux de sonorités. La traduction aboutissait au non-sens. Il aurait fallu changer tous les mots, partir de la feuille blanche et écrire son propre poème. Si nous devions traduire un recueil entier de ce genre, le travail à deux nous paraîtrait probablement sans intérêt, car chacune écrirait son propre poème. Or, nous nous gardons l'une et l'autre d'utiliser le texte à traduire comme prétexte à une écriture personnelle, et le travail à deux, en exerçant un sens critique plus objectif, nous permet de rester vigilantes sur ce point.

Le travail préliminaire est essentiellement oral : après le premier mot à mot que nous établissons ensemble, viennent de longs échanges pour approfondir chaque expression, chaque image, chaque pensée. Certains poèmes de Vesna Parun ou de Liubomir Simovitch ont nécessité des après-midi de discussions, afin d'atteindre une vision plus élargie et plus profonde de l'œuvre. Chacune, ensuite, fera une recherche linguistique et culturelle : étudier les différents registres des deux langues, chercher les équivalences, pour le théâtre, écouter les gens parler autour de soi, mais aussi lire beaucoup de poésie, rechercher des auteurs de la même époque, de la même sensibilité, ou qui aient une vision du monde voisine de celle de l'auteur à traduire. Nous mettons nos découvertes en commun et, là, c'est passionnant, car les trouvailles de l'une enrichissent celles de l'autre.

Puis, commence le travail concret : la recherche des mots et des correspondances en français en constitue une grande partie. Ainsi, Vuletitch emploie une grande variété de registres : aux expressions poétiques, il mêle des expressions populaires et quotidiennes, il utilise des archaïsmes et des vocables à coloration orientale de la région de Sarajevo où il vit, il joue sur la polysémie et crée parfois des mots nouveaux. Nous nous efforçons de trouver des équivalences en français.

Mais toute œuvre implique aussi une culture. Chez Simovitch, si le langage est plus habituel, la difficulté réside dans la complexité de la pensée. Il faut veiller à la précision du sens et aux glissements qui peuvent s'opérer lors de recherches plus formelles. Le travail à deux permet, là encore, d'exercer une plus grande vigilance.

Vient ensuite la lecture à haute voix. Nous lisons et relisons ensemble le poème traduit, dans plusieurs de ses versions, vers après vers. Cette lecture à deux nous semble indispensable et irremplaçable : quand on lit seul, l'effet n'est pas du tout le même. Certains traducteurs enregistrent et écoutent leur texte, mais le mécanisme n'autorise pas toute la souplesse des reprises et des variantes jusqu'au poème définitif. Pour le théâtre, cette lecture est encore plus indispensable, et il nous arrive même de mimer une scène pour trouver certaines répliques. La dernière lecture doit nous

satisfaire l'une et l'autre, et si l'une d'entre nous émet des réserves, nous remettons l'ouvrage sur le métier.

En conclusion, la traduction à deux nous paraît très différente de la traduction en solitaire – dont nous avons toutes deux l'expérience. En ce qui nous concerne, c'est un choix, car elle permet de reculer les limites de la traduction en général, d'aller plus loin dans la liberté syntaxique des langues. Borka Legras juge nécessaire pour elle de traduire de la poésie avec un traducteur, une traductrice de langue maternelle française, pour savoir (selon le mot célèbre) « jusqu'où aller trop loin ».

Cependant, ces limites varient aussi pour ceux dont le français est la langue maternelle, selon leur conception de la liberté de la création poétique, leur sensibilité à la sonorité des mots, à leur sens caché, à leurs associations inconscientes, aux ambivalences du sens, au souvenir d'autres poèmes. Il ne lui conviendrait pas de travailler avec quelqu'un qui réduirait tout à une langue française parfaitement correcte et classique. Pour Anne Renoue, à travers le dialogue constant avec quelqu'un dont la langue maternelle est celle du texte à traduire, il est passionnant de voir comment, sollicitée par une langue plus libre, on peut, en la forçant parfois, découvrir toutes les possibilités de la langue française qu'on prétend si normative.

Enfin, à travers nos deux cultures et nos deux vécus, particulièrement celui de l'enfance, le travail à deux permet d'atteindre la source même de la langue et du langage poétique, ce qui nous paraît impossible quand on traduit seul, même si l'on connaît parfaitement la langue et la culture du pays étranger.

Nous avons traduit ensemble du serbo-croate : *Quand je serai grand comme la fourmi*, poèmes d'Andjelko Vuletitch, aux éditions Obsidiane ; *Le Théâtre ambulante Chopalovitch*, de Lioubomir Simovitch, L'Âge d'Homme ; *La Pluie maudite*, poèmes de Vesna Parun, Obsidiane ; *L'Espion des Balkans*, de Dusan Kovatchevitch, à paraître aux éditions de L'Âge d'Homme ; et, pour différentes revues, des poèmes de Lioubomir Simovitch, Abdullah Sidran, Jure Castellan, Milan Militchitch.

Claude Ernoult

### **Aux traducteurs de poésie et à leurs trop rares éditeurs**

Il semble très difficile, en France, de disposer de traductions intégrales de la plupart des grands poètes étrangers dont l'œuvre est définitivement fixée dans leur pays d'origine.

Les premiers acteurs de publication de poésie traduite sont les revues qui, par essence, ne publient que peu de pages d'un même auteur. Les seconds sont les anthologies qui, par définition, ne retiennent que la « fleur » de chaque poète. Enfin, on voit paraître des « choix de poésies », effectués par un traducteur à l'intention d'un éditeur courageux. À dire vrai, la traduction complète des poésies de certains auteurs dépasserait les capacités de travail de qualité d'un même traducteur et, qui sait, découragerait certains éditeurs.

Le défaut du système actuel est évident et je suis bien placé pour le savoir, y ayant moi-même succombé, parfois, mais pas toujours, innocemment. C'est que les choix, de la revue à l'anthologie jusqu'au recueil, se recourent le plus souvent et l'on aboutit au résultat, fort intéressant au demeurant, de disposer de trois à sept traductions d'un même texte poétique, alors que le plus gros de l'œuvre du poète sera occulté pour ceux qui ne le lisent pas dans le texte.

Autre défaut, la grande dispersion des traductions qui oblige à se constituer une bibliothèque démesurée si on désire en avoir le plus large ensemble, sans compter les éditions épuisées qui ne seront pas republiées, alors même que l'on consentirait à accroître encore sa bibliothèque de celles-là si elles étaient disponibles.

À travers sept anthologies et cinq recueils (je ne les possède pas tous), j'ai voulu savoir ce qu'il en était pour un poète de la langue que je traduis, le russe, pour un poète dont la notoriété, même chez nous, est certaine, Alexandre Blok.

L'édition de ses Oeuvres publiée en 1980 à Léningrad (Saint-Petersbourg n'étant pas encore redevenue d'actualité) comprend, dans les deux premiers tomes sur les six, un total de 1 039 textes de poésies, étant exclus les « poèmes » selon la distinction russe qui réserve cette dernière appellation à des textes d'une certaine dimension, comme en l'espèce « Les Douze » qui est peut-être le texte poétique de Blok le mieux connu en France et dont je ne possède pas moins de sept traductions différentes.

Sur ces 1 039 textes, je dispose de la traduction de 141 d'entre eux, soit environ 14 % de l'œuvre. Pour un poète mort en 1921 déjà célèbre, c'est peut-être peu. Notons que j'ai douze textes traduits deux fois, cinq trois fois, sept quatre fois, trois cinq fois et un six fois (il s'agit du poème « Les Scythes », presque aussi connu que « Les Douze »).

La notoriété d'un texte est donc peut-être liée au nombre de traductions qu'il a suscitées. Il n'en demeure pas moins que 86 % de l'œuvre poétique de Blok reste inaccessible aux non-russophones.

Il n'y a sans doute pas de moyen simple pour remédier à cet état de fait. Il ne faudrait pas moins qu'un éditeur acharné à publier les poésies complètes de Blok, faisant appel à un fédérateur de traducteurs tant passés que présents ou à venir, des poésies de Blok, qui parvienne à concilier des intérêts divergents tant personnels que professionnels ou économiques, pour aboutir à une publication qui pourrait, pourquoi pas, tenir compte des diverses traductions déjà acquises pour certains textes. On peut rêver. Ceci s'est déjà produit l'une ou l'autre fois pour tel ou tel poète, mais il s'agit d'exceptions, alors que grand est le nombre de poètes à considérer dans chaque langue de traduction possible.

Une autre idée m'est venue, plus utopique peut-être encore. Celle de la création d'un Observatoire National de la Traduction Poétique en France. Financé par quel mécène, cet Observatoire, qui pourrait se voir doté pour l'avenir d'un statut de Dépôt légal de la traduction poétique, aurait notamment les tâches suivantes :

1° Constituer une bibliothèque aussi complète que possible des traductions de poésie existantes ;

2° Constituer une bibliothèque aussi complète que possible des textes originaux de ces traductions ;

3° Classer informatiquement les textes de chacune de ces bibliothèques et les comparer, de telle sorte que l'on puisse savoir :

a) ce qui est traduit, par qui ; ce qui est publié, par quel éditeur, à quelle date ;

b) ce qui reste à traduire, en comparant les deux bibliothèques, étant entendu que celle des œuvres originales doit contenir le plus possible de recueils ou d'œuvres complets ;

4° Accueillir toute traduction nouvelle en manuscrit de la part des traducteurs qui y consentiront pour faire connaître leurs traductions ;

5° Publier périodiquement à l'intention des traducteurs et des éditeurs un état de la situation, par auteur, pour éviter, quand ils ne paraissent pas s'imposer, des doublons, inciter à la traduction d'œuvres non traduites et susciter des vocations d'éditeurs pour des recueils de poésies complètes, en leur faisant notamment connaître les traducteurs qui, associés, pourraient parvenir à ce résultat.

Le travail est peut-être gigantesque, mais la traduction de poésie, dès qu'elle prend une certaine ampleur, ne peut être la tâche d'un seul traducteur isolé dans son lieu de travail. Une fédération est nécessaire, et il faut espérer que, si méprisée que soit souvent la poésie, il se trouvera des hommes et des femmes pour y œuvrer.

Concluons, pour faire un peu de traduction comparée et ne pas excéder le droit de citation, en présentant les quatre traductions du plus court des poèmes de Blok répertoriés ci-dessus et extrait, un peu arbitrairement, par ses traducteurs, d'une suite de cinq poèmes intitulée « Danses macabres » dont seul celui-ci a été traduit :

La nuit, la rue, le réverbère  
 La pharmacie et la lumière  
 Absurde et glauque... Non, ici  
 Tout est pareil et sans issue

Et longuement après ta mort,  
 La nuit, la rouille du canal  
 Gelé, reflétera encor  
 La pharmacie et le fanal.

dans : *Quatre poètes de la révolution*, traduit par Gabriel Arout, sous le titre « La Danse de mort - (fragment) », Minuit, 1967.

Nuit, rue, fanal, apothicaire,  
 Insignifiante et blafarde lumière.  
 Et vivrais-tu un quart de siècle en plus -  
 Tout sera pareil. Nulle issue.

Tu mourras - recommenceras,  
 Tu répéteras tout, comme autrefois :  
 Nuit, rides gelées du canal,  
 Apothicaire, rue, fanal.

dans : Alexandre Blok, *Poésies*, Poèmes choisis et traduits par Jacques-Alexandre Mascotto, La Lettre volée, 1991.

La nuit, la rue, une lanterne, un apothicaire,  
Une absurde et pâle lumière.  
Que tu vives encore un quart de siècle -  
Tout sera ainsi. C'est sans issue.

Tu meurs - voilà que tout repart à zéro,  
Tout va se répéter comme autrefois :  
La nuit, sur le canal les rides de l'eau glacée,  
Un apothicaire, la rue, une lanterne.

dans : Alexandre Blok, *Dix-sept poèmes*, traduit par Christian  
Mouze, Albédo, 1984.

Nuit. Rue. Réverbère. Pharmacie.  
Lumière absurde et blafarde.  
Même si tu vis un quart de siècle encore,  
Tout ainsi restera. Point d'issue.

Si tu meurs, tout sera repris,  
Tout comme autrefois répété.  
Nuit. Rides glacées sur les eaux du chenal.  
Pharmacie. Rue. Réverbère.

dans : *Anthologie de la poésie russe*, traduit par par Emmanuel Rais  
et Jacques Robert sous le titre « Nocturne », Bordas, 1947.

Et pour ceux qui peuvent lire l'original :

Ночь, улица, фонарь, аптека,  
Бессмысленный и тусклый свет,  
Живи еще хоть четверть века -  
Всё будет так. Исхода нет.

Умрешь - начнешь опять сначала,  
И повторится всё, как встарь:  
Ночь, ледяная рябь канала,  
Аптека, улица, фонарь...

10 октября 1912

Jacques Legrand

## À plus d'un titre

L'éditeur allemand Ledig-Rowohlt, évoquant la difficulté de traduire les divers régionalismes, donne comme exemple le roman de Faulkner *Light in August*, traduit, aussi bien en allemand qu'en français, par *Lumière d'août* (*Licht im August*). Au dire de Rowohlt, l'excellent traducteur Franz Fein (donc, par contre-coup, M.E. Coudreau) aurait, ce faisant, commis une erreur, car en réalité, dans le titre original, le mot *light* relève de l'idiome du Mississippi et ne signifie pas lumière, mais « léger », plus précisément « légère », allégée, puisqu'il s'agit d'une femme qui vient d'accoucher. Et Rowohlt de reprocher au traducteur de n'avoir pas choisi « Accouchée en août » (1). Curieux reproche sous la plume d'un éditeur avisé qui devait connaître par expérience le pouvoir d'un titre ! Avouons que *Lumière d'août* a une tout autre allure. Si infidélité il y a, elle est de celles qui font les grandes traductions.

Le pouvoir d'un titre ! C'est un des points sur lesquels les traducteurs parfois achoppent face aux exigences, plus commerciales que littéraires, des éditeurs. Laissons de côté les romans policiers, en saluant au passage l'équipe de la Série noire qui, en cette matière, accumule les réussites. En ce qui concerne les œuvres purement littéraires, la diversité est grande : il y a ce qu'il faut (faudrait) faire, et ce qu'on ne doit pas faire. En principe, le meilleur titre est le plus littéral (*Les Affinités électives*, *La Montagne magique*, *Tendre est la nuit*, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, etc., etc.) : c'est tout simplement respecter celui qu'avait choisi l'auteur.

Il est des cas où l'on se demande pourquoi le traducteur (ou l'éditeur) ne le garde pas, ce titre. Pourquoi, par exemple, l'un des plus beaux titres, et des plus beaux romans, de Theodor Fontane, *Unwiederbringlich* (L'irréparable) a dû céder devant un fadasse *Jours disparus* ? Pourquoi le célèbre roman de Stefan Zweig, *Ungeduld des Herzens* est-il devenu, tant en français qu'en anglais, *La Pitié dangereuse* (*Beware of pity*) ? Non que ces deux titres soient laids, ils sont même beaux, et cette qualité est capitale, mais pas plus que « L'Impatience du cœur ».

(1) Interview parue dans la *Neue Zeitung* du 26.8.1953.

Même remarque pour les fameux *Aphorismes* de Lichtenberg. À ma connaissance, celui-ci n'a jamais employé que deux fois ce mot et a donné à ses 1 800 pages de cahiers le titre pittoresque et tout à fait précis de *Sudelbücher*, autrement dit « Brouillards », mot que le Robert définit ainsi : « Livre de commerce où l'on note les opérations à mesure qu'elles se font » ; Lichtenberg donne la même définition : « Les commerçants ont leur *Waste Book* (je crois qu'on dit en allemand *Sudelbuch*, *Klitterbuch*) dans lequel ils portent au jour le jour tout ce qu'ils vendent et achètent, sans aucun ordre... » avant de l'inscrire en comptabilité. Il serait sans doute impensable qu'un éditeur accepte de publier sous le titre *Brouillards* les célèbres aphorismes, mais à la réflexion, pourquoi pas ?

Quoi qu'il en soit, gardons *Aphorismes* aussi bien que *La Pitié dangereuse*, ce sont de beaux et bons titres, comme est bonne la putain de Sartre qui, de respectueuse, est devenue en allemand « respectable » – ce qu'est en fait l'héroïne de la pièce. Nous pouvons, là aussi, accepter la distorsion du sens littéral puisqu'elle permet à un sens plus profond de s'exprimer. Il est d'autres cas où la transformation va trop loin. Ce n'est pas toujours grave : ainsi – faisons une brève incursion dans le domaine du cinéma sans nous éloigner de la littérature – pourquoi les distributeurs italiens du film *Mourir d'aimer* en ont-ils fait un *Morire d'amore* d'une platitude à en mourir ? Si le titre français s'inspirait d'Éluard, les Italiens avaient une référence au moins équivalente chez Ungaretti qui termine sa traduction d'un sonnet du poète brésilien Vinicius de Moraes par ce vers : « *Avro da morire di amare piu che uno passa.* »

Revenons à la littérature et faisons un échange franco-allemand : qu'est devenue la savoureuse et subtile formule de Romain Gary, *Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable* ? Ceci : *Ach, Liebster, das macht doch nichts*, c'est-à-dire : « Ah, mon chéri, mais ça ne fait rien ». Envolées la saveur et la subtilité, elles ont fait place au mauvais goût. Mais que dire de l'autobiographie poignante de la jeune Christiane F. parue sous le titre « *Die Kinder des Bahnhof's Zoo* », les enfants de la station Zoo (la station de métro berlinoise où se rencontrent les drogués) ? *Moi, Christiane F., treize ans, droguée, prostituée...* Il est difficile d'aller plus loin dans le racolage.

Les exemples que nous venons de voir ne portent que sur la forme. Cela devient vraiment grave quand la transformation qu'on fait subir à un titre est nocive et confine au faux sens, voire au contresens. L'« erreur », si erreur il y a, est une réussite quand il s'agit de *Lumière d'août* ou de la putain respectable, elle l'est moins quand *Il Gattopardo* de Lampedusa (*Le Guépard*) devient en allemand un léopard : il s'agit de deux animaux psychologiquement différents ; il n'y a ici nul problème d'interprétation tel qu'il peut se poser pour la fameuse *lonza* de la *Divine Comédie* (*Enfer*, I, 32) qui, selon qu'on la traduit par « panthère », « guépard » ou « lynx », peut signifier autre chose. Analogue est la bourde qui a fait de *La Femme en blanc*, ce prodigieux roman policier de Wilkie Collins, une « dame ». Ici, l'erreur ne peut être imputée au traducteur (1) qui connaissait, et pour cause, le texte et qui, tout en sachant qu'il ne s'agissait pas d'une « dame » (au sens où on l'entendait à l'époque), s'est vu infliger

(1) Ou à la traductrice, non cité(e) dans le *Dictionnaire des œuvres*, Robert Laffont, coll. Bouquins. Ce livre a paru en 1947 à la Sixaine, Paris.

par un éditeur en mal de faux romantisme une *Dame en blanc* élégante et euphonique, mais sans aucun rapport avec *The Woman in White* – d'autant plus que l'on pense automatiquement à la « dame blanche », dont nous sommes, en réalité, fort loin.

Dernière absurdité : une des plus belles trouvailles de Stefan Zweig est *Les Heures étoilées de l'humanité*, traduit par Alzir Hella. Pierre Belfond a eu l'heureuse idée de rééditer ce livre, complété par les traductions d'Hélène Denis, idée assortie, hélas, de celle, beaucoup moins heureuse de la débaptiser en *Les Très Riches Heures de l'humanité*. Lesdites « heures » sont sans doute inspirées par la notion de « miniatures historiques », elles ont malheureusement une connotation religieuse qui va à l'encontre de l'œuvre et de l'esprit de son auteur.

Cela dit, il peut s'avérer nécessaire de modifier le titre quand la traduction littérale est maladroite ou absurde. Dans quelques cas, on peut le garder tel quel, par exemple s'il s'agit d'un nom propre ou d'un mot prégnant : *Pan Tadeusz*, *César Birotteau*, *Kaputt*... Mais il est évident que le *Ducdame* de J.C. Powys, prononcé à la française par-dessus le marché, ne veut rien dire. Je ne crois pas, même, que l'homme de la rue, en Grande-Bretagne, le comprenne ; ce mot n'est sans doute clair que pour les familiers de Shakespeare. Diane de Margerie et F.-X. Jaujard ont en conséquence trouvé un très beau titre, *Givre et sang*. Inversement, si *La Vie Ripolin* est traduit à l'étranger, chaque traducteur devra trouver un équivalent. En analogie, je citerai *Opéra Bouffe* de Maurice Roche, dont son traducteur néerlandais, Eric de Mare Oyens, a fait un *One man show* (emprunté à l'œuvre) qui va comme un gant non seulement à cet ouvrage, mais à l'ensemble de l'œuvre « rochette ».

On le voit, ces équivalents sont souvent des réussites. Écoutons M.E. Coindreau : dans ses *Mémoires d'un traducteur*, il nous confie n'avoir « jamais eu l'espoir d'égaliser Frédéric Delebecque qui, dans un éclair de génie, a su donner à *Wuthering Heights* d'Emily Brontë le titre magnifique *Les Hauts de Hurlevent*. Je n'ai pas lu cette traduction », poursuit Coindreau, « mais peu m'importe, contiendrait-elle des faux et des contresens, je n'en décernerais pas moins à F. Delebecque la couronne de prince des traducteurs » (p. 133). De fait, on a retraduit ce livre, peut-être était-ce nécessaire, mais je crois bien qu'aucun titre ne réussira à fasciner le lecteur comme celui, devenu mythique, tant admiré par Coindreau et par beaucoup d'autres.

Il serait impossible de passer en revue toutes les réussites dans ce domaine, de *La Grosse Galette* de Dos Passos/Richter, à *Ainsi va toute chair* de Samuel Butler – pardon, de Valéry Larbaud, et à « l'éclair de génie », non plus d'un traducteur, mais d'un éditeur, P. Belfond qui, pour un de ses grands romans à succès, a trouvé chez François Coppée (ou bien s'agit-il d'un « hasard objectif » ?) *Les oiseaux se cachent pour mourir*. Parodiant Coindreau, je dirai que je n'ai pas lu cette traduction, mais que néanmoins, j'en suis certain, ce titre est son plus beau... titre de gloire.

Sylvère Monod

## L'Oral dans l'écrit

Le colloque sur la traduction littéraire organisé à Londres par l'Institut Français du Royaume-Uni, avec l'aide d'A.T.L.A.S. et de l'Institut d'Anglais Charles V (Université de Paris VII) a eu lieu les 17 et 18 janvier 1992. L'association A.T.L.A.S. y était représentée par les intervenants mentionnés plus loin et par Erika Tophoven. Portant en principe sur la traduction de l'oral dans l'écrit (essentiellement les parties dialoguées des romans), le colloque a comporté trois séances.

Le vendredi 17 a montré des auteurs face à leurs traducteurs. Le matin, sous la présidence de Gordon Fielden, le romancier français Claude Delarue dialoguait avec Vivienne Menkes, épaulée par Marie-Françoise Cachin. La traductrice, surprise par l'affluence (il y avait plus de quatre-vingts personnes dans la salle, toutes très intéressées), préféra diviser les participants en trois groupes pour l'étude des problèmes posés par un passage du roman *En attendant la guerre*, avant de les rassembler pour tirer les conclusions de cette expérience.

L'après-midi, le président de séance (qui était à l'époque également président d'A.T.L.A.S.), assis entre Antonia Byatt et Jean-Louis Chevalier, décida d'affronter la foule du haut de l'estrade. Les deux formules fonctionnèrent convenablement. D'Antonia Byatt on aborda d'abord, brièvement, des fragments de nouvelles publiées en traduction française aux Editions des Cendres, puis le célèbre roman *Possession*, Booker Prize, en cours de traduction pour Flammarion. Malgré quelques moments à hauts risques (suscités par les tentatives de traduction de la locution *turn someone on*), ou en partie à cause de ces moments, la journée laissa aux participants une encourageante impression d'animation fructueuse. Ecrivains et traducteurs s'étaient montrés intéressés par les problèmes de langue et de traduction, et disposés à

collaborer amicalement. Il se révèle plus avantageux de travailler en commun sur une traduction en cours d'élaboration que sur un texte déjà imprimé, car dans le cas d'un inédit, il n'est pas impossible que des suggestions faites en séance soient retenues pour la version définitive.

La séance du samedi matin, intimidante table ronde à laquelle siégeaient une dizaine de membres des professions de l'édition (du côté britannique : Christopher et Koukla Maclehose de Harvill Press, Judith Palmer de Forest Books et Jonathan Burnham de Chatto & Windus ; du côté français : Christine Jordis de Gallimard, Marc et Christiane Kopylov des Éditions des Cendres, et Ivan Nabokov des Presses de la Cité), fut menée avec adresse et autorité par Charles Giry-Deloison. Les problèmes posés dans les deux pays par l'édition d'œuvres étrangères en traduction furent abordés, ainsi que la nature et l'importance des aides publiques. On avançait ainsi les échanges qui devaient avoir lieu en mars au cours des rencontres européennes du Salon du Livre. L'idée centrale de « L'Oral dans l'écrit » était inévitablement perdue de vue, mais les auteurs, traducteurs, éditeurs, enseignants et lecteurs rassemblés ne méconnaissaient pas l'importance des difficultés concrètes qui freinent la diffusion des œuvres littéraires en pays étranger, ni la qualité des efforts déployés pour les surmonter.

Françoise Cartano

## **Traduire l'Europe** **Rencontres européennes de la traduction**

A l'occasion du 12<sup>e</sup> salon du livre de Paris, se sont tenues, les 20 et 21 mars 1992, à l'Auditorium du Grand Palais, les Rencontres européennes de la traduction, organisées par le ministère de la Culture et de la Communication. Largement annoncées et commentées par les media, ces journées ont connu un véritable succès, et ont permis une approche à la fois économique, professionnelle et culturelle de la réalité de la traduction littéraire en Europe.

En effet, les conclusions de l'étude réalisée par BIPE Conseil pour le compte du Centre National des Lettres et de la Direction du Livre et de la Lecture, publiées dans le n° 12 de *Livres Hebdo* (tiré à part inclus dans le dossier distribué aux participants), rappellent clairement l'importance de la littérature traduite dans le patrimoine culturel européen. Dans tous les pays étudiés, la part occupée par la traduction dans la production éditoriale a crû, à des rythmes et dans des proportions variables, au cours des dernières années. En France, elle est ainsi passée de 15 à 18 % entre 1985 et 1991, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % du nombre d'ouvrages traduits chaque année. Il convient de remarquer que dans la même période sont nés les Assises et le Collège d'Arles, le Grand Prix National de la Traduction, et que se mettent en place des formations spécialisées pour les traducteurs littéraires. Qu'en d'autres termes, la traduction littéraire émerge lentement du silence pudique où elle était maintenue et réussit à se constituer en profession. Le même phénomène s'observe chez nos voisins, en Espagne notamment, où la part de la littérature traduite était de 26 % en 1990, et où la situation juridique, sociale et financière du traducteur s'améliore sensiblement. Ceci n'est pas une surprise, car nous avons depuis longtemps remarqué que dans les pays où le taux d'intraduction est important – en

Scandinavie, aux Pays-Bas, par exemple – le traducteur bénéficie de conditions de travail plus favorables que ses confrères exerçant leur art dans les pays où l'intraduction est traditionnellement faible – le Royaume-Uni par exemple, où l'autarcie linguistique continue de sévir avec un taux de 3,3 % pour la traduction, soit 1 625 ouvrages traduits en 1990, contre 10 997 en Espagne et 4 406 en France. Il est à noter aussi que le dynamisme des pays étudiés, en matière de traduction littéraire, va de pair avec un certain volontarisme politique qui se concrétise par des aides institutionnelles soutenues à la traduction. Toutefois, si la part de la traduction dans la production éditoriale est partout en progrès, certains signes inquiétants sont de nature à tempérer un peu les optimismes. En effet, l'enquête indique dans sa conclusion que partout les tirages moyens sont en baisse sensible. La traduction constituant pour l'éditeur un coût difficilement compressible (sauf à intervenir sur sa rémunération), la baisse des tirages risque de déséquilibrer l'économie déjà fragile de la littérature traduite. Les sciences humaines, la littérature dite « difficile », par quoi il faut entendre moins commerciale, tendent déjà à reculer dans les catalogues des nouveautés. Toutefois, malgré la récession quasi générale observée dans l'édition, l'augmentation du nombre de nouveaux titres ne semble pas devoir marquer durablement le pas, ce qui laisse augurer un accroissement du nombre de traductions, « par simple effet mathématique » disent les auteurs de l'enquête.

Cette étude, fort intéressante, a permis de mettre aussi en évidence la difficulté à rassembler des données chiffrées fiables et exploitables concernant l'édition. En France, par exemple, aucun organisme ne comptabilise les traductions publiées chaque année. Les statistiques faites par le Syndicat National de l'Édition ne prennent en compte que les cessions de droits. Par ailleurs, l'étude ne porte que sur cinq pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne (ex-RFA) et Italie). Il serait souhaitable de l'étendre aux autres pays de la Communauté, ainsi qu'au reste de l'Europe.

Deux communications ont ensuite permis une réflexion sur la philosophie des aides publiques à la traduction, ainsi que sur la place occupée par la traduction dans la culture européenne. Ces rencontres devant donner lieu à la publication d'actes, nous n'en rendrons pas plus longuement compte ici.

Autre temps fort de ces journées, la séance consacrée à Perec et ses « voix étrangères ». Nous y avons retrouvé des confrères que nous avons déjà reçus à Arles – Eugen Helmlé, Achille Kyriakidis, Michaela Jurovska et Boiana Petrova, autour de David Bellos, Edu Borger et Sture Pyk. Anna Prucnal ouvrit la séance avec humour par la lecture d'un extrait du roman de Harry Mathews, *Les Verts Champs de moutarde de l'Afghanistan*, traduit par Georges Perec, tandis que le débat, que chacun sûrement aurait aimé plus long, s'achevait avec la diffusion d'une pièce radiophonique de Eugen Helmlé et Georges Perec, *Die Maschine*, avec la voix de Perec.

Une après-midi complète était aussi consacrée à la rencontre d'écrivains français avec leurs traducteurs européens. C'était pour la plupart d'entre eux le premier contact autre qu'épistolaire et, là encore, le temps manqua un peu, entre la surprise de se trouver ensemble et le plaisir de se dire le respect que l'on avait pour le travail de l'autre, sans parler de l'exercice périlleux qui consista à tenter de jouer les meneurs de jeux dans cette affaire – défi relevé par Marie-Claire Pasquier pour les romanciers et Françoise Barret-Ducroq pour les auteurs de sciences humaines. Mais les vibrants appels de Daniel Pennac à son traducteur allemand – « Wolfgang, es-tu là ? – nous laissent espérer que les échanges se poursuivirent en privé, autour d'un verre.

L'aspect professionnel de la traduction fut abordé le samedi matin, entre traducteurs d'abord, qui confrontèrent leur situation dans les divers pays de la Communauté. La séance aurait pu s'intituler « A l'Ouest, rien de nouveau », tant les améliorations significatives et durables sont lentes à venir. Il est notable que si les traducteurs bénéficient financièrement de la progression constante de la part des traductions dans l'édition, et du fait qu'ils s'organisent de plus en plus en associations, la situation de départ était tellement désastreuse, que le choix de la traduction littéraire comme profession relève encore de la folie du saltimbanque, et que l'on en est toujours aux mesures de « compensation », pour aider ceux qui n'ont pas de « vrai métier », comme on dit, faute de parvenir à un véritable statut professionnel. En d'autres termes, le traducteur est protégé par la loi en tant qu'auteur, mais le fait qu'il s'agisse toujours d'œuvre seconde, dont il ne peut avoir l'initiative (le traducteur travaille essentiellement à la commande, pour un éditeur détenant les droits sur l'œuvre originale), est peu pris en compte, et sa protection sociale insuffisante.

Ce fut ensuite le tour des éditeurs d'exposer les problèmes auxquels les confrontait la traduction. Le débat, animé avec dynamisme par Jean-Maurice de Montremy, montra que les éditeurs étaient loin de parler d'une même voix, certains se levant dans la salle pour voler à la défense des traducteurs, tant les propos véhéments de leurs pairs parvenaient à les choquer. Disons à la décharge des plus provocateurs que l'obligation d'utiliser une langue que l'on ne maîtrise pas parfaitement n'incite pas à l'esprit de nuance... Disons surtout que la méconnaissance réciproque des contraintes professionnelles de l'autre ne facilite pas le dialogue.

Il faudrait encore signaler le débat sur théâtre et traduction, animé avec passion par Jean-Michel Deprats, qui rassembla beaucoup de monde, et dont nous pourrions lire le compte rendu précis dans les actes à paraître.

Ces journées, à la fois chargées et trop courtes, furent d'abord l'occasion de se rencontrer, de rencontrer des auteurs et des livres, pour près de cent traducteurs européens invités par le ministère. Le Conseil Européen des Associations de Traduc-

teurs Littéraires, très présent, contribua au succès de ces journées en servant de correspondant zélé pour les organisateurs. L'ATLF participa à la conception et à la mise en œuvre de cet ambitieux projet. Le Centre National des Lettres, et la Direction du Livre et de la Lecture, en la personne d'Evelyne Pisier, entendent faire avancer les choses concrètement dans le domaine de la traduction. C'est pourquoi les journées se terminèrent par la rédaction de recommandations adressées à la Commission de Bruxelles (voir encart). Entre-temps, Enrica Varesse, directeur général pour l'Audio-visuel, l'Information, la Communication et la Culture à la Commission des Communautés Européennes avait reçu le C.E.A.T.L. à Bruxelles et affirmé son intention d'en faire un interlocuteur privilégié pour les questions de traduction, ce qui représente pour nous un pas important puisqu'il nous aura fallu plus de cinq ans pour l'accomplir...

Enfin, clôturant ces journées, le prix Laure-Bataillon fut remis à notre consœur Erika Abrams, après qu'Evelyne Pisier eut remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite à Françoise Campo-Timal, hélas absente, mais représentée par sa fille Cristina. Ce fut un moment de grande émotion pour les traducteurs et écrivains, français et étrangers, venus nombreux dire leur affection à une amie dont ils admiraient le talent, la gentillesse et l'incroyable courage avec lequel elle combattait ce mal qui avait sans doute marqué sa victoire inéluctable en l'empêchant d'être avec eux, les privant de ce sourire clair qui leur manquait déjà.

Lors des Rencontres Européennes de la Traduction, la Direction du Livre et de la Lecture a adressé une **recommandation** à la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles pour demander :

– un soutien approprié de la C.E.E. pour que soit étendue et précisée l'enquête sur les flux de traduction en Europe, ainsi que sur les aides publiques à la traduction ;

– qu'un projet soit remis à l'étude sur le statut des traducteurs dans les pays européens (cf. rapport Cora Polet de 1979) ;

– qu'un projet soit mis à l'étude sur la formation des traducteurs littéraires ;

– qu'un observatoire européen du livre soit mis en place pour fournir des informations et des études statistiques sur le marché du livre ;

– qu'un fichier soit constitué permettant de faire connaître et de mettre en valeur les traductions disponibles des auteurs européens vivants et morts ;

– que des études comparatives à l'échelle européennes soient réalisées afin de mieux connaître et donc améliorer les systèmes d'aides publiques à la traduction et aux traducteurs.

Marie-Claire Pasquier

**Gilles Barbedette**  
(28 janvier 1956 - 30 mars 1992)

« Gilles était... » : insupportable imparfait qui serrait le cœur, déjà, à l'avance, quand nous savions – comme il le savait lui-même – qu'il allait mourir bientôt, trop tôt. « Je l'ai couché dessous les roses », chante Barbara, en faisant sonner les deux « l ». Et Gilles Barbedette, dans *Une saison en enfance*, publié à quelques mois de sa mort : « Cela me conviendrait fort de n'être plus qu'un parfum, un alcool, une essence orientale, voire une simple vapeur... » Faute d'éternité, rêve d'évanescence, à la Mallarmé. Précieux, Gilles Barbedette ? Il faudrait le prendre en bonne part : rare, et difficilement remplaçable. Il n'aimait pas l'âge adulte, qui « nous dirige vers l'irréparable » : sans illusion mais sensible, jusqu'au bout, à l'illusion des mots, à la magie des mots, des images. L'irréparable est venu prématurément pour nous qui avions, en littérature, encore tant à partager avec lui, à découvrir avec lui, à recevoir de lui.

Nous, ses amis, mais surtout « ses » traducteurs. Cette équipe (« l'écurie Barbedette » comme nous disions parfois, farauds...) qu'il avait su réunir autour d'un projet qui fut mené par lui tambour battant et qui se trouve aujourd'hui interrompu, entre deux titres, entre deux phrases. Cette collection de littérature étrangère qu'on lui avait confiée chez Rivages, c'est un peu comme si on lui avait dit : chaque minute, chaque ligne compte. Vous n'avez que sept ans devant vous, sept ans, vous verrez, ça passe vite. Il est émouvant aujourd'hui de rouvrir les tout premiers volumes : *Octobre*, de Christopher Isherwood, traduit par Gilles lui-même, comme un pisteur qui prend les premiers risques. *Descriptions de descriptions*, de Pasolini, traduit par René de Ceccatty, *Les Petits Riens de la vie*, de Grace Paley, traduit par Claude Richard. Au début, les titres de la collection se présentent modestement dans l'ordre – pas si arbitraire que ça – de leur parution : comme si se constituait sous nos yeux la bibliothèque idéale de Gilles Barbedette, comme s'il nous livrait ses goûts, partageait avec nous ses préférences. Un livre qu'il vous proposait de traduire, c'était un peu comme un cadeau qu'il vous faisait : « parce que c'est lui (ou elle), parce que c'est moi, parce que c'est vous », semblait-il dire. Le dernier mot que j'aie reçu de lui, peu

de temps avant sa mort, pour accompagner un envoi, était bien dans sa manière : « Chère Marie-Claire, tu vas voir, c'est un livre exceptionnel. Et c'est pour toi si tu le veux. » Comment dire non ? Exemple de conversation entre deux traductrices : « Il paraît qu'il vient de sortir à New York, un roman ex-traor-di-naire, absolument *génial*. » « Ah bon, qui t'a dit ça ? » « Gilles, bien sûr, qui veux-tu... »

On hésite à lui appliquer les formules toutes faites : « lecteur infatigable », « immense culture », « immense sensibilité », « un grand professionnel », « discrétion », « pudeur », « incomparable découvreur de talents »... Cela est vrai, pourtant, on était stimulé à tout instant par son enthousiasme, on fonctionnait avec lui à l'admiration partagée. Et, en traduction, c'est sans doute ainsi qu'on fonctionne le mieux. Admirer, vouloir faire admirer, c'est bien ce qui nous jette d'un livre à l'autre. Et cet amour presque immodéré d'une langue étrangère dont il a fait le thème de *Baltimore*, c'est bien aussi ce qui nous réunit dans une sorte de communauté un peu autiste, un peu somnambule, toujours entre deux chaises, toujours à trier nos lentilles, à soupeser les sons et les sens. Gilles au téléphone (jusqu'à trois fois par semaine quand l'étau se resserrait), c'était à la fois le patron et l'ami, on savait que chaque trouvaille serait appréciée par lui, à son juste prix, que le manuscrit serait lu aussitôt remis, avec compétence, avec la finesse d'un horloger qui connaît son métier.

D'autres diront ses qualités de romancier, de critique. Nous nous réjouissons avec eux qu'il ait pu achever et voir paraître ses deux derniers livres, *Baltimore* et *Une Saison en enfance*, deux ans seulement après son essai sur le roman intitulé *L'Invitation au mensonge*. Mais le directeur de collection parlait peu de ses travaux personnels, nous invitant, en somme, à en faire autant, et à n'avoir, le temps d'un livre chez Rivages, que ce livre en tête. Un de ses romans s'appelait : *Les Volumes éphémères*. Beau titre dans sa double image contradictoire. Quand on pense à Gilles, tout un paysage culturel se déploie autour de lui, avec un nom privilégié qui surgit : Nabokov. Pourquoi aimait-il tant ce Nabokov ? Il faudra un jour le dire en détail (et quand sortira le volume de la Pléiade, il faudra rendre hommage au premier entrepreneur de cette tâche). *L'Enchanteur*, *La Vénitienne*, c'est Nabokov, mais c'est aussi un peu Barbedette. Daniele Del Giudice, Alison Lurie, qui les connaîtraient en France sans Barbedette ? Citons encore, au hasard des pages feuilletées, quelques beaux objets que nous partageons avec lui : « Le Bouquet de Pivoines », *La Tempête* de Giorgione, Bellagio, *Les Ailes de la colombe*. Et puis, pour ce qui est de la reconnaissance de dette de sa part : Oscar Wilde, Flaubert, Borges, Proust et encore Proust, dont il cite dans son chapitre « La tradition irréaliste », la formule qu'il avait faite sienne : « La vraie vie, c'est la littérature ».

Michel Gresset

## Unique en France

*En 1991, le ministère de l'Éducation nationale habilitait à l'Institut d'Anglais Charles V de l'Université de Paris VII le premier Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées de traduction littéraire professionnelle. Michel Gresset, son directeur, fait le point d'une expérience dont il serait souhaitable qu'elle s'étende à d'autres langues.*

Où en est-on, deux ans après la création du DESS de traduction littéraire professionnelle telle qu'elle avait été annoncée dans *TransLittérature* n° 1 ? Le lancement d'un nouveau diplôme, surtout un diplôme à visée professionnelle comme celui-ci, c'est-à-dire exigeant des rapports constants avec l'extérieur (tuteurs d'une part, éditeurs acceptant des stagiaires de l'autre), exige bien du travail, et tous ceux qui ont participé au projet se sont d'autant moins ménagés qu'ils avaient conscience de le faire au bénéfice du seul diplôme de ce genre existant en France.

Le bilan est largement positif : les deux premières promotions ont donné satisfaction, et on croit pouvoir dire qu'en fin de course, le diplôme est obtenu par dix à douze des quinze étudiants qui, chaque année, sont soigneusement choisis (sur dossier + test) parmi cinq fois autant de candidats. Naturellement, cela ne signifie ni que ceux qui n'obtiennent pas le diplôme ne peuvent pas faire leur chemin jusque dans l'édition (déjà, l'un des « collés » de l'an dernier, admettant parfaitement qu'il fait fausse route, s'est converti dans l'édition ; un autre continue son bonhomme de chemin dans la traduction dite alimentaire), ni que ceux qui l'obtiennent trouvent ou acceptent immédiatement un contrat. Mais, en gros, le diplôme grâce à sa structure triple (enseignements, tutorat, stage) et au dévouement de tous et de toutes (tuteurs et tutrices autant qu'enseignants) a trouvé d'emblée sa voie, c'est-à-dire à la fois ses utilisateurs (les éditeurs) et son public. Celui-ci (moyenne d'âge : 35 ans) provient certes en majorité de Paris, mais aussi de toute la France et même du monde

francophone ; il est composé de jeunes étudiants frais émoulus d'une maîtrise de traduction (qui, souvent, est pour eux l'occasion d'un véritable révélation), d'enseignants d'anglais (souvent agrégés, parfois même normaliens) qui souhaitent diversifier leur activité et, enfin, de professionnels (généralement des traducteurs techniques, parfois diplômés de l'E.S.I.T.).

Il faut dire que pour tous, mais en particulier pour ceux qui exercent déjà un emploi, l'année est dure, non tant parce qu'elle est longue (elle ne dure que huit mois, d'octobre à mai) ni parce que les cours sont nombreux (une douzaine d'heures hebdomadaires réparties sur trois jours – le seul jour plein étant le mercredi), mais parce qu'il n'est pas possible de relâcher son attention plus de quelques jours, entre les exigences des enseignants, les séances chez les tuteurs et les échéances inévitables, la principale étant la traduction de 80 pages qui clôt l'année.

Pour l'instant, ce sont les responsables de la formation qui cherchent et trouvent tous les stages d'été dans l'édition. Le stage, à la fois redouté et désiré par les étudiants, est nettement perçu comme le sas qui donne accès à la profession. Mais, d'une part, il est presque toujours exclu que le stage soit rémunéré : il est seulement – encore n'est-ce pas toujours le cas – « défrayé », c'est-à-dire que le stagiaire, qui n'est pas un salarié (il reste couvert par la sécurité sociale étudiante) est censé recevoir de 1 500 à 2 000 francs par mois ; d'autre part, il n'est pas toujours facile de donner à l'étudiant un travail ayant directement trait à la traduction (il est même parfois difficile à l'éditeur – le Seuil, par exemple – de « loger » l'étudiant, si bien que certains se retrouvent tout bonnement chez eux). Ce sont là deux raisons objectives qui en limitent l'extension.

Sur les quatorze stages de la première année, la moitié seulement subsiste cette année : *Selection du Reader's Digest*, Albin Michel, Flammarion, Grasset, J'ai Lu et les Presses de la Renaissance. Les autres ont disparu soit parce qu'ils avaient lieu en province, où l'éditeur n'a rien voulu faire ni pour défrayer ni pour loger le stagiaire, soit parce que la maison d'édition a été victime de licenciements (Bordas) ou a été drastiquement réduite (Christian Bourgois), soit encore (de notre côté) parce que le stage a été jugé inadapté, ou même parce qu'il nous a semblé que l'étudiant y était exploité (cas d'une revue qui, sans la moindre rémunération, fait traduire des articles qu'elle publie ensuite). Du côté des stagiaires, un seul problème a été posé : celui de l'assiduité. Dans ce cas, il y va de la mention au diplôme, voire du diplôme lui-même.

Outre les éditeurs susnommés, ceux qui ont accepté cette année de prendre un, voire deux traducteurs-stagiaires sont *Le Courrier international*, Calmann-Lévy, Thames & Hudson, POL et Plon. Il est évidemment souhaitable que les éditeurs comprennent l'intérêt de ces stages, de manière à ce que les responsables puissent compter sur les mêmes chaque année.

## Prix

Le 11<sup>e</sup> **Prix Maurice-Edgar-Coindreau** a été décerné à Béatrice Vierne pour sa traduction de l'ouvrage de James M. McPherson, *La Guerre de Sécession*, paru chez Robert Laffont.

Le **Prix Laure-Bataillon** a été attribué à l'écrivain tchèque Josef Hiršal et à sa traductrice Erika Abrams, pour *Bohême Bohême*, roman paru chez Albin Michel.

Heinz Schwarzingger a été consacré lauréat du **Prix national autrichien de la traduction littéraire** 1991 pour l'ensemble de ses traductions vers le français. Ce prix lui a été remis le 26 mai 1992 par le ministre autrichien de la culture.

Le 16 mai 1992, une **rue Maurice Edgar Coindreau** a été inaugurée à la Roche-sur-Yon, ville natale du grand traducteur dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance.

Dans sa dernière livraison (n° 50, avril-juin 1992), le magazine **L'ÂNE** consacre un **dossier à la traduction**. Intitulé « Le sens dans le texte », cet ensemble comporte des entretiens avec André du Bouchet, poète et traducteur de Shakespeare, Joyce, Mandelstam, Hölderlin, Celan ; avec Danièle Robert, qui a entrepris la traduction des *Tusculanes* de Cicéron aux éditions Arléa ; avec Monique Canto-Sperber, pour une nouvelle traduction des dialogues de Platon aux éditions Flammarion ; avec Jean-Pierre Lefebvre, pour sa retraduction de *La Phénoménologie de l'esprit* de Hegel ; enfin, une suite de réflexions où Jean Bollack éclaire les orientations qu'il a choisies dans son *Empédocle*, son *Épique* et, plus récemment, dans son retour aux tragiques grecs.

# TransLittérature

Revue semestrielle

éditée par

L'ATLF,

Association des Traducteurs Littéraires de France

et

A.T.L.A.S

Assises de la Traduction Littéraire en Arles

99 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Tél : 45 49 26 44 ou 45 49 18 95

Télécopie : 45 49 12 19

## **Directrice de la publication**

Jacqueline Lahana

## **Comité de rédaction**

Françoise Cartano, Claude Ernout,  
Jacqueline Lahana, Michel Volkovitch

## **Secrétariat de rédaction**

Alain Gnaedig

Ce numéro de *TransLittérature* a été coordonné par Jacqueline Carnaud

Imprimé à Paris par Copédith - ISSN 1148-1048

Prix du numéro : 50 F    Abonnement (1 an) France, Europe : 100 F

Autres pays : 120 F